



Smart Banking –
Made for Switzerland
Rapport de gestion 2020

PostFinance 

PostFinance en bref

Avec 2,7 millions de clients et un patrimoine correspondant de quelque 124 milliards de francs, PostFinance est l'un des principaux établissements financiers grand public de Suisse. Exécutant annuellement plus d'un milliard de transactions du trafic des paiements, l'entreprise est leader sur ce marché et veille jour après jour à la parfaite fluidité des mouvements monétaires.

Environ 1,9 million de clients disposent d'un accès à e-finance. L'application a déjà été téléchargée 1,3 million de fois. PostFinance se positionne ainsi comme le partenaire idéal pour tous ceux qui privilégient la simplicité et l'autonomie dans la gestion quotidienne de leurs finances.

Résultat d'entreprise (EBT)
en millions de francs

93,0

Fonds propres déterminants
en milliards de francs

6,3

Ratio de fonds propres
en %

19,1

3660 collaborateurs et collaboratrices s'attachent chaque jour à réaliser les objectifs de PostFinance.





1,9 million de clients
disposent d'un accès
à e-finance.



Total du bilan selon les IFRS
117 milliards de francs



2,7 millions de
clients comptent
sur PostFinance
pour la gestion
quotidienne de
leur argent.

Ratio coûts/revenus
en %

89,1

Rendement des fonds propres
en %

1,5



1,2 milliard
de transactions en
Suisse et à l'étranger



Plus de
6,6 millions de francs
ont été réunis depuis 2002 par
les PostFinance Top Scorer pour
la relève du hockey sur glace.

100% de l'électricité
consommée par PostFinance
provient de sources certifiées
«naturemade basic».*

* Énergies certifiées renouvelables
provenant de Suisse



42 nationalités
viennent enrichir
la culture d'entreprise
de PostFinance.





Notre organisation

Conseil d'administration Président: Rolf Watter Membres: Hans Lauber, Jürg Brun, Giulia Fitzpatrick, Alex Glanzmann, Bernadette Koch, Michaela Troyanov			
Secrétaire du Conseil d'administration Manuel Gwerder		Révision interne Isabella Stalder	
CEO Hansruedi Kög*			
Secrétariat du CEO et du Conseil d'administration Fabia Schild		Communication Thomas Zimmermann a.i.	
Retail Sandra Lienhart*	Corporates Patrick Graf*	Investment Solutions Daniel Mewes*	Delivery Factory IT & Operations Markus Fuhrer*
Risk, Legal & Compliance Felicia Kölliker*	Finances Kurt Fuchs*	Monde du travail Gabriela Länger*	Business Development Beat Jaccottet*

* Membre du comité directeur

Nos résultats

PostFinance SA | Chiffres clés

2020, avec comparaison exercice précédent

		2019	2020
Bilan			
Total du bilan IFRS	millions de CHF	125 742	117 393
Ratio de fonds propres selon prescriptions pour banques d'importance systémique	%	19,3	19,1
Ratio d'endettement going concern ¹	%	4,84	7,34
Ratio d'endettement gone concern	%	0,14	0,28
Compte de résultat (selon les directives IFRS du groupe)			
Résultat d'exploitation (EBIT)	millions de CHF	246	131
Résultat d'entreprise (EBT)	millions de CHF	224	93
Rendement des fonds propres ²	%	3,7	1,5
Ratio coûts / revenus	%	81,2	89,1
Patrimoine des clients et prêts			
Evolution du patrimoine des clients ³	millions de CHF	247	4 019
Patrimoine des clients ³	millions de CHF, Ø mois	119 660	123 679
Chiffres clés marché et personnel			
Clients	milliers	2 738	2 685
Utilisateurs e-finance	milliers	1 797	1 860
Comptes	milliers	4 401	4 286
Satisfaction des clients privés	indice	80	81
Satisfaction des clients commerciaux	indice	76	78
Effectif moyen	éq. plein temps	3 243	3 260
Satisfaction du personnel	indice	77	76
Transactions			
Transactions	millions	1 180	1 185

¹ Conformément à la communication FINMA sur la surveillance 02/2020 émise suite à la crise engendrée par le COVID-19, les avoirs auprès de banques centrales peuvent être temporairement exclus du calcul du ratio d'endettement.

² Rendement des fonds propres = résultat d'entreprise (EBT) selon les directives IFRS du groupe / fonds propres moyens pris en compte selon les PCB

³ En ce qui concerne les assurances-vie, est prise en compte, depuis 2020, la valeur de rachat et non plus la réserve mathématique zillmétrisée. Les valeurs de l'exercice précédent ont été retraitées.

Sommaire

- 2 Avant-propos
- 4 Entretien

Gouvernance d'entreprise

- 8 Fondements
- 8 Structure de l'entreprise et actionnariat
- 8 Conseil d'administration
- 11 Organisation interne
- 12 Comité directeur
- 16 Instruments d'information et de contrôle
- 17 Rémunération
- 20 Contrats de management
- 20 Organe de révision
- 20 Politique d'information

Rapport annuel

- 22 Activités
- 22 Conditions-cadres
- 24 Stratégie
- 25 Commentaire de l'évolution de l'activité
- 40 Perspectives
- 43 Réconciliation des comptes de résultat IFRS et «Comptabilité – banques»

Comptes annuels statutaires

- 46 Bilan
- 48 Compte de résultat
- 49 Répartition du résultat
- 50 Tableau des flux de trésorerie
- 51 État des capitaux propres
- 52 Annexe
- 66 Informations relatives au bilan
- 82 Informations relatives aux opérations hors bilan
- 83 Informations relatives au compte de résultat
- 86 Rapport de l'organe de révision

Informations complémentaires

- 88 À propos du rapport
- 88 Impressum



Notre nouvelle stratégie est le
fondement d'une indépendance
financière durable.



Avant-propos

Rolf Watter

Président du Conseil d'administration

Hansruedi Köng

CEO

Madame, Monsieur,

PostFinance a clôturé l'exercice 2020 sur un résultat d'entreprise (EBT) de 93 millions de francs, montant établi selon les directives IFRS du groupe, en recul de 131 millions par rapport à l'exercice précédent.

En raison des taux d'intérêt très largement négatifs depuis des années, nous ne trouvons quasiment plus de possibilités de placement rentable des fonds de nos clients sur les marchés financiers, alors même que nous ne pouvons plus réduire que marginalement les charges d'intérêts. C'est ce qui explique le recul de 41 millions de francs du résultat des opérations d'intérêts. Le résultat des opérations de négoce a quant à lui diminué de 69 millions de francs. Nos clients ayant beaucoup moins voyagé, nous avons enregistré une baisse des gains de change résultant aussi bien des retraits d'espèces en monnaies étrangères aux distributeurs automatiques de billets en Suisse et à l'étranger que de l'utilisation de cartes de crédit. De plus, l'exercice précédent avait bénéficié de l'effet positif de gains de valeur de marché non réalisés sur des fonds de placement. Malgré de fortes diminutions des volumes de paiements aux guichets, par exemple, nous avons pu maintenir le résultat des opérations de commissions et des prestations de services à un niveau quasiment identique à celui de l'exercice précédent, grâce à diverses mesures tarifaires. Les charges d'exploitation se sont accrues de 18 millions de francs, en raison de la constitution d'une provision pour restructuration en lien avec la réduction de personnel annoncée.

Développement des opérations de placement numériques

Les activités de placement ont affiché une évolution réjouissante. Dans le domaine de l'e-trading, nous avons enregistré une croissance de près de 20% du nombre de clients par rapport à 2019, le volume des opérations de bourse ayant même augmenté de 150%. En mai 2020, nous avons aussi lancé nos nouvelles solutions de placement numériques. À la fin de l'année, nos produits E-gestion de patrimoine, Conseil en fonds Base et Conseil en placement Plus avaient déjà séduit plus de 5000 clients. En huit mois

à peine depuis leur lancement, plus de 200 millions de francs ont déjà été investis dans ces produits. Les 15 portefeuilles modèles d'e-gestion de patrimoine ont tous généré un rendement positif à la fin de l'année 2020, affichant également des résultats très réjouissants par rapport aux produits concurrents.

Changement au sein du comité directeur

Fin janvier 2020, Sylvie Meyer, responsable Retail, a pris sa retraite anticipée. La remerciant de son engagement de longue date et de son excellent travail, le Conseil d'administration lui adresse tous ses vœux de bonheur pour cette nouvelle étape de sa vie. C'est Sandra Lienhart qui lui a succédé au poste de responsable Retail le 1^{er} mars 2020.

Nouvelle stratégie SpeedUp

Le résultat de l'exercice écoulé met en évidence les défis auxquels nous sommes confrontés dans l'environnement de marché actuel, et compte tenu des conditions légales et réglementaires en vigueur. Le Conseil d'administration et le comité directeur sont convaincus que la nouvelle stratégie SpeedUp constitue le fondement d'une indépendance financière durable, laquelle est indispensable si nous voulons financer par nous-mêmes le développement futur de PostFinance et les investissements à réaliser à cet effet. Dans nos activités de base, Retail Banking et Payment Solutions, nous devons au cours des prochaines années réaliser des bénéfices nous permettant d'investir dans les domaines Digital First Banking et Platform Business. Néanmoins, nous ne pourrions atteindre la rentabilité souhaitée et contribuer au financement du service universel postal qu'à condition de pouvoir accéder aux opérations de crédit. C'est pourquoi la levée de l'interdiction d'octroyer des crédits et des hypothèques reste une priorité.

Levée de l'interdiction d'octroyer des crédits

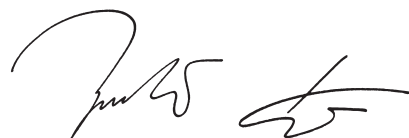
Au troisième trimestre 2020, le Conseil fédéral a organisé la procédure de consultation relative à la révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste, dont les principaux enjeux sont l'accès au marché des crédits et des hypothèques, l'ouverture partielle de l'actionnariat à moyen terme ainsi qu'une garantie de capitalisation de durée limitée. Le 20 janvier 2021, à l'issue d'un examen approfondi des prises de position soumises, le Conseil fédéral a publié son projet de mode opératoire, lequel va être poursuivi, complété puis présenté au Parlement. Sur la base des avis critiques formulés par des partis, des associations et d'autres cercles intéressés, un nouveau

paramètre essentiel a été intégré dans le projet: l'accès au marché des crédits et des hypothèques doit s'accompagner de la privatisation de PostFinance et d'une réforme du mandat de service universel dans le domaine des services de paiement.

Remerciements

Notre personnel, qui a fait preuve d'un engagement, d'une solidarité et d'une persévérance exemplaires au cours de l'année écoulée, mérite nos remerciements et notre reconnaissance. La crise du coronavirus continue de peser de tout son poids sur nos activités quotidiennes. Depuis la mi-mars 2020, la quasi-totalité du personnel est en télétravail. Bien que cette pratique soit bien établie chez nous depuis de nombreuses années, elle n'en représente pas moins un défi majeur. En outre, le déploiement de notre nouvelle stratégie passe par la mise en place d'une nouvelle organisation structurelle et matricielle, ce qui est synonyme de changements pour beaucoup de collaborateurs et de collaboratrices, tout en entraînant la suppression d'emplois. À notre reconnaissance s'ajoute notre fierté de pouvoir compter sur un personnel qui, même en cette période de mutation et d'incertitude, s'engage chaque jour au service de la réussite de notre entreprise et de la satisfaction de notre clientèle.

Nous tenons aussi à remercier de tout cœur notre clientèle, dont la confiance et la fidélité nous honorent. Pour elle aussi, l'année 2020 a été placée sous le signe des restrictions, de l'austérité et de l'insécurité. C'est précisément dans ces moments difficiles que nous voulons être à ses côtés et lui faciliter la tâche dans la gestion de ses finances. Pendant la pandémie de coronavirus, nous avons assisté à une forte augmentation de la demande en matière de produits et de solutions simples, dans tous les domaines des services bancaires. Nous en tenons compte dans notre nouvelle stratégie, en nous attachant à répondre encore mieux à ces besoins, sans pour autant négliger les attentes d'une clientèle qui préfère continuer d'effectuer ses opérations financières via les canaux analogiques.



Rolf Watter

Président du
Conseil d'administration

Hansruedi Köng

CEO



Entretien

avec **Hansruedi Köng**,
président de la direction



Avec SpeedUp, nous accélérons la transformation numérique

Hansruedi Köng, qu'en est-il du résultat de l'exercice écoulé?

En 2020, notre résultat d'entreprise s'est établi à 93 millions de francs, ce qui représente une baisse de 131 millions, soit environ 58%, par rapport à l'exercice précédent.

Comment expliquez-vous ce moins bon résultat?

Les effets de la pandémie de coronavirus sont tout à fait tangibles. Ainsi, nous avons enregistré un recul de 69 millions de francs dans les opérations de négoce. Nos clients ont aussi beaucoup moins voyagé, ce qui s'est traduit par une baisse substantielle des gains de change résultant des retraits d'espèces en monnaies étrangères et de l'utilisation de cartes de crédit. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de services a reculé d'un million de francs par rapport à 2019. La crise du coronavirus a entraîné un net déclin du chiffre d'affaires au niveau des transactions aux

guichets des filiales de la Poste et des distributeurs automatiques de billets, sachant qu'il n'a pas été possible de réduire d'autant les coûts de maintien des structures.

Quelles ont été les autres répercussions de la crise du coronavirus sur l'exercice 2020?

Cette crise nous a tous mis à l'épreuve. Par moments, la quasi-totalité du personnel a été en télétravail. Même s'il s'agit d'une pratique bien établie chez nous depuis de nombreuses années, cela représente un défi de taille. Par ailleurs, malgré l'interdiction d'octroyer des crédits, nous avons tenu à participer au plan d'aide du Conseil fédéral pour permettre à notre clientèle de PME de bénéficier de crédits COVID-19. Nous avons redoublé d'efforts pour mettre en place en un temps record des processus aussi efficaces que possible afin d'accélérer les procédures de vérification. C'est ainsi que nous avons pu accorder un crédit transitoire à plus de 17 000 PME.

Comment ont évolué les opérations d'intérêts?

Les taux d'intérêt bas, voire négatifs, depuis des années érodent encore plus notre marge d'intérêts. Le résultat des opérations d'intérêts après correctifs de valeur a reculé de 41 millions de francs. Cette tendance négative va se poursuivre, d'autant que des placements en obligations opérés antérieurement et encore bien rémunérés arrivent à échéance et que nous ne pouvons réinvestir les fonds libérés qu'avec des rendements très faibles.

Y a-t-il eu aussi des évolutions positives?

Grâce à une forte augmentation des activités de négoce de nos clients en e-trading, les produits des opérations de commissions ont augmenté de 18 millions de francs. Juste après les baisses mondiales des cours enregistrées sur les marchés boursiers au printemps 2020, nos clients ont fait beaucoup de trading. D'une manière générale aussi, il y a eu une forte hausse des activités de négoce au cours de l'année 2020, ce qui est réjouissant et montre que nous avons encore un énorme potentiel à exploiter dans le domaine des placements.

Sur le front des placements justement, l'année écoulée a été riche en évolutions.

Absolument. Depuis début mai 2020, nous proposons à nos clients, en complément à e-trading, quatre nouvelles solutions de placement qui leur permettent de se constituer un patrimoine de manière ciblée à long terme. Selon leurs souhaits, ils peuvent effectuer par eux-mêmes des opérations sur titres en ligne, demander à bénéficier d'un conseil personnalisé global ou déléguer entièrement la gestion de leur patrimoine

investi à PostFinance. Ainsi, non seulement nous proposons des solutions de placement très attrayantes, répondant aux différents besoins, mais nous associons aussi les atouts du conseil à la clientèle et des processus numériques en les intégrant dans l'environnement E-finance existant.

Comment la clientèle a-t-elle réagi à ces offres?

Très bien. Depuis leur lancement, ces solutions de placement ont déjà trouvé plus de 5000 preneurs. Notre clientèle y a déjà investi plus de 200 millions de francs – un tiers l'ayant été avec l'axe de placement «Durabilité». Avec ces chiffres, nous sommes bien partis pour nous hisser à un rang de leader des placements numériques pour la clientèle de particuliers.

Le développement des activités de placement a occupé une place centrale dans le cadre de la période stratégique «Digital Powerhouse», arrivée à son terme le 31 décembre 2020.

Quel bilan en dressez-vous?

Cette période de quatre ans désormais derrière nous a été intense, mouvementée et marquée par des avancées majeures à différents niveaux. Nous avons réorganisé PostFinance, en nous fixant des priorités bien précises. Outre le domaine des placements, nous avons aussi nettement développé et modernisé nos services numériques, par exemple avec la plateforme en libre-service intégrée à la PostFinance App, ou encore le nouveau login E-finance. Tout cela nous impose de disposer d'une solide assise technique, ce pour quoi notre nouveau système de noyau bancaire introduit à Pâques 2018 remplit parfaitement sa mission.

La levée de l'interdiction d'octroyer des crédits est un point sur lequel vous n'avez pas progressé lors de la dernière période stratégique.

En effet, et c'est aussi pourquoi ce que nous prédisions depuis longtemps a fini par arriver: notre résultat a tellement régressé ces dernières années qu'il s'approche de zéro, ce qui est problématique à bien des égards. Dans les années à venir, nous ne réaliserons pas un bénéfice suffisant pour pouvoir constituer par nous-mêmes les fonds propres supplémentaires requis, du fait de l'importance systémique de PostFinance, pour le montant actuel du bilan. En outre, nous ne serons plus guère en mesure de verser des dividendes à la Poste et nous ne pourrions plus apporter la même contribution au financement du service universel que par le passé. C'est dans ce contexte que nous avons élaboré la stratégie pour les années 2021 à 2024, qui doit nous permettre de conserver notre pertinence pour notre clientèle, ainsi que notre indépendance financière, avec un bilan moins important, même en cas de maintien de l'interdiction d'octroyer des crédits.

Quels sont les piliers porteurs de la nouvelle stratégie?

Lors de la période stratégique SpeedUp, nous allons accélérer la transformation numérique et nous concentrer sur quatre priorités thématiques, correspondant aux champs d'action respectifs de Business Units bien distinctes: Payment Solutions, Retail Banking, Digital First Banking et Platform Business. Outre des investissements dans de nouveaux secteurs d'activité, nous voulons continuer d'accroître l'efficacité des structures et des processus en place, dans le but de stabiliser le résultat financier.



Nous sommes bien partis pour nous hisser à un rang de leader des placements numériques pour la clientèle de particuliers.

Hansruedi Köng



La Corporate Responsibility est fermement ancr  e dans notre nouvelle strat  gie.

Hansruedi K  ng

Cet objectif de stabilisation du r  sultat   voque une approche plut  t d  fensive.

Ce serait manquer de r  alisme que de viser une croissance significative de notre b  n  fice dans le contexte l  gal, r  glementaire et   conomique actuel. Pour autant, sur le fond, notre d  marche n'est en rien d  fensive et la strat  gie SpeedUp est en fait tr  s courageuse. En t  moigne notamment la d  termination avec laquelle nous mettons en place le nouveau mod  le de fonctionnement. Nous disposons de quatre Business Units qui d  veloppent leurs activit  s    leur propre rythme et ind  pendamment les unes des autres. Chacune pourra ainsi se concentrer encore plus rigoureusement sur les besoins sp  cifiques de sa client  le, sachant que les attentes des clients varient en fonction des prestations bancaires, tant en ce qui concerne la nature du conseil dispens   que le degr   de num  risation ou la rapidit   de d  veloppement des produits et services.

La mise en   uvre de la nouvelle strat  gie s'accompagne d'une suppression d'emplois. Est-ce l   une mesure in  vitable?

Vu l'environnement de march   actuel, avec des taux d'int  r  t n  gatifs, ainsi que l'interdiction qui nous est faite d'octroyer des cr  dits, nous ne pourrions que partiellement am  liorer nos r  sultats    court terme. Par ailleurs, nos investissements dans de nouveaux secteurs d'activit   ne seront rentabilis  s qu'   moyen terme. Pour pouvoir stabiliser notre r  sultat, et ne pas nous retrouver en situation de perte, nous devons donc gagner en efficience sur le front des co  ts. C'est pourquoi nous allons devoir supprimer environ 130 postes    plein temps au total et modifier quelque 260 contrats de travail d'ici la fin 2021. Les suppressions d'emplois se feront si possible par la fluctuation naturelle ainsi que par l'expiration des rapports de travail de dur  e d  termin  e et par des d  parts    la retraite (anticip  e).

Si des licenciements doivent toutefois   tre prononc  s, PostFinance assumera sa responsabilit   d'employeur en s'appuyant sur un plan social g  n  reux,   labor   avec les partenaires sociaux. En outre, quelque 80 nouveaux postes seront aussi cr   s dans un secteur d'activit   num  rique passionnant.

   propos de responsabilit  : la soci  t   exige de plus en plus des banques qu'elles pratiquent une gestion durable. Que fait PostFinance    ce niveau?

La Corporate Responsibility est fermement ancr  e dans notre nouvelle strat  gie et nous avons    c  ur d'appr  hender cette th  matique dans ses trois dimensions:   cologique,   conomique et sociale. Nos efforts sont d  j   cons  quents dans divers domaines. Je songe notamment    l'  quilibre entre vie professionnelle et vie priv  e, que nous encourageons fortement, ce qui nous a d  j   valu plusieurs certifications. Ou encore aux solutions de placement durables, que nous proposons d  j      notre client  le et que nous allons continuer de d  velopper. Dans d'autres domaines, nous pouvons s  urement encore faire davantage. En 2021, nous   laborerons les bases et les analyses    partir desquelles nous d  finirons les objectifs de performance concrets de notre action pour les ann  es    venir. C'est pour cela que nous avons cr    il y a quelques mois une nouvelle unit   enti  rement consacr  e    la Corporate Responsibility.

En quoi PostFinance s'engage-t-elle pour la protection du climat?

Faisant partie du groupe Poste, nous nous mobilisons pour cette cause depuis longtemps. La Poste vise l'absence totale d'impact sur le climat pour 2040, et endosse ainsi un r  le de pr  curseur. Membre de l'initiative Exemplarit     nergie et Climat, PostFinance s'est engag  e    apporter une contribution ambitieuse    l'accroissement de l'efficacit     nerg  tique et au d  veloppement des   nergies renouvelables en Suisse.

Gouvernance d'entreprise

La Poste Suisse SA et avec elle PostFinance SA appliquent la «Directive sur les informations relatives à la Corporate Governance» (DCG) de SIX Swiss Exchange ainsi que les recommandations du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise» d'economiesuisse.

Le système de rémunération de PostFinance SA est conforme aux «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (circulaire FINMA 2010 / 1) et à l'ordonnance sur les salaires des cadres du Conseil fédéral.

L'élément clé d'une bonne gouvernance d'entreprise est une communication ouverte et transparente. Celle-ci crée un climat de confiance auprès des clients, des collaborateurs et de la Poste en tant qu'actionnaire, ainsi qu'auprès du public.

Fondements

Par gouvernance d'entreprise, on entend le cadre réglementaire visant à assurer la gestion et la surveillance responsables de l'entreprise. Sont concernées en l'occurrence non seulement les structures d'organisation et de contrôle de l'entreprise, mais aussi sa culture et ses valeurs.

Les convictions de PostFinance SA sont précisées dans son code de conduite, auquel tous les collaborateurs se conforment au quotidien.

Structure de l'entreprise et actionnariat

Forme juridique et propriété

PostFinance SA est une société anonyme de droit privé comptant au nombre des sociétés du groupe La Poste Suisse SA. Elle est soumise à la FINMA et dispose d'une autorisation d'exercer conforme à la loi sur les banques. Le Conseil d'administration est le plus haut organe dirigeant de PostFinance SA.

Structure du capital

Le capital-actions de PostFinance SA s'élève à 2 milliards de francs suisses, répartis en 2 millions d'actions nominatives de 1000 francs chacune. Il est entièrement libéré et détenu à 100% par La Poste Suisse SA.

Conseil d'administration

Composition

Le Conseil d'administration se compose de sept membres, dont une majorité de représentants de La Poste Suisse SA. Trois membres (Rolf Watter, Hans Lauber et Michaela Troyanov) sont indépendants au sens de la circulaire FINMA 2017/1. Tous les membres sont élus pour une période de deux ans.



Rolf Watter

Président du Conseil d'administration, depuis 2012, Suisse, né en 1958, prof. et dr en droit de l'Université de Zurich, LL.M. Georgetown University, États-Unis



Hans Lauber

Vice-président du Conseil d'administration, depuis 2015, Suisse, né en 1962, lic. sc. pol. (études d'économie politique, Université de Bâle), dipl. fédéral d'analyste financier et de gestionnaire de fortune, AZEK



Jürg Brun

Membre du Conseil d'administration, depuis 2018, Suisse, né en 1954, économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé



Giulia Fitzpatrick

Membre du Conseil d'administration, depuis 2018, États-Unis et Italie, née en 1959, Bachelor en littérature allemande University of California, États-Unis, MBA en finance The Wharton School, Master en relations internationales University of Pennsylvania, États-Unis

Comités

Technologies de l'information et numérisation; Organisation, Nomination & Remuneration; Risk.

Parcours professionnel

Cabinet d'avocats Bär & Karrer (associé); professeur titulaire à l'Université de Zurich; mandats précédents dans des conseils d'administration (CA): CEVA Logistics SA (président); Nobel Biocare Holding SA (président, auparavant membre); Cablecom Holding SA (président); Aryzta SA (membre); Zurich Insurance Group (membre); Syngenta SA (membre); Bär & Karrer SA (membre et membre de la direction); Centerpulse (vice-président); Forbo Holding SA (vice-président); Feldschlösschen Boissons SA (membre).

Principaux mandats

AP Alternative Portfolio SA (membre du CA); Aryzta SA (membre du CA); A.W. Faber Castell (Holding) AG (membre du CA); SIX Regulatory Board (membre); président ou membre du Conseil de fondation d'une fondation caritative.

Comités

Risk (président); Audit & Compliance.

Parcours professionnel

Bank Julius Bär (Head Investment Solutions Group / Chief Investment Officer, membre de la direction); ARECON AG (CEO, président du CA); Assurances Winterthur (Head Asset Management, Chief Investment Officer, membre de la direction du groupe); autres expériences professionnelles chez UBS SA, Coutts Bank et Credit Suisse.

Principaux mandats

Fisch Asset Management SA (membre du CA); WAGNER AG Informatik Dienstleistungen (président du CA et propriétaire); HFL Invest AG (membre du CA et propriétaire); AXA Assurances SA (membre du CA); AXA Vie SA (membre du CA); Swiss Finance & Property Group AG (membre du CA); Swiss Finance & Property AG (membre du CA); Swiss Finance & Property Funds AG (membre du CA).

Comités

Audit & Compliance (président); Technologies de l'information et numérisation.

Parcours professionnel

Brun Advisory GmbH (conseiller indépendant); Ernst & Young SA (différentes fonctions en Suisse et à l'étranger); Fiduciaire Générale SA (différentes fonctions); Organisation Zoller SA, Ingénieurs Conseils (IT Consulting).

Principaux mandats

Banque Pictet & Cie SA (membre du CA)

Comités

Technologies de l'information et numérisation (présidente)

Parcours professionnel

UBS SA (Managing Director in Global Technology); Bunge Limited (Business Risk and Finance Transformation); Merrill Lynch (différentes fonctions); Instinet (Risk Management); National Securities Clearing Corporation (différentes fonctions); Bankers Trust (planification stratégique).

Principaux mandats

Worldline SA (membre du CA); Quintet Private Bank (Suisse) SA (vice-présidente); Bascoral GmbH (présidente de la direction et propriétaire); Zetamind SA (présidente du CA et copropriétaire).



Alex Glanzmann

Membre du Conseil d'administration, depuis 2016, Suisse, né en 1970, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, Executive MBA in Business Engineering de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Comités

Organisation, Nomination & Remuneration; Risk.

Parcours professionnel

La Poste Suisse SA (responsable Finances); PostLogistics (responsable Finances); BDO Visura (vice-directeur).

Principaux mandats

Swiss Post Insurance AG (président du CA); Poste CH SA (membre du CA); Poste Immobilier SA (membre du CA); Poste Immobilier Management et Services SA (membre du CA); CarPostal SA (membre du CA); Caisse de pensions Poste (vice-président du Conseil de fondation).



Bernadette Koch

Membre du Conseil d'administration, depuis 2019, Suisse, née en 1968, experte-comptable diplômée, diplôme en économie d'entreprise de l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA)

Comités

Organisation, Nomination & Remuneration

Parcours professionnel

Ernst & Young SA (People Partner, membre du Management Committee d'Assurance Switzerland, partenaire / responsable du secteur de marché Public Sector, experte-comptable)

Principaux mandats

La Poste Suisse SA (membre du CA, présidente du Comité Audit, Risk & Compliance); Geberit AG (membre du CA); Mobimo Holding AG (membre du CA); Energie Oberkirch AG (membre du CA); EXPERTsuisse SA (membre de la Commission d'éthique professionnelle).



Michaela Troyanov

Membre du Conseil d'administration, depuis 2012, Suisse et Autriche, née en 1961, dr en droit de l'Université de Vienne, Master of Comparative Jurisprudence (M. C. J.) New York University, États-Unis, lic. en droit de l'Université de Genève

Comités

Organisation, Nomination & Remuneration (présidente); Audit & Compliance.

Parcours professionnel

Wealth & Legal Strategies (fondatrice et propriétaire); Lombard Odier (responsable Legal & Compliance); fonctions de direction dans les domaines Corporate Governance, Market Surveillance et Regulation auprès des organisations des bourses suisses à Zurich et à Genève (SIX Bourse Suisse, instance d'admission, commission des OPA, Bourse de Genève); Kredietbank (Suisse) SA (General Counsel); Shearman & Sterling LLP (avocate, Mergers & Acquisitions).

Principaux mandats

Fonds de compensation AVS/AI/APG (Compenswiss) (membre du CA); Quintet Private Bank (Suisse) SA (membre du CA).

Organisation interne

Rôle et méthode de travail du Conseil d'administration

Sous la conduite de son président, le Conseil d'administration décide de la stratégie de PostFinance SA et assure la haute surveillance du comité directeur ainsi que des services subordonnés à ce dernier. Il définit en outre la politique de l'entreprise, y compris sa politique commerciale, ainsi que ses objectifs à long terme et les moyens nécessaires à leur réalisation. Enfin, il veille à ce que l'entreprise remplisse les obligations dont La Poste Suisse SA lui confie l'exécution dans le domaine des services de paiement relevant du service universel. Le Conseil d'administration passe chaque année en revue ses prestations et celles de chacun de ses membres (autoévaluation), fait établir périodiquement une évaluation par des tiers indépendants et participe régulièrement à des formations continues. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents. Le président vote également; en cas d'égalité des voix, la sienne est prépondérante.

Séances et taux de présence

2020	Nombre	Taux de présence %
Séances du Conseil d'administration	11	100
Séances des comités du Conseil d'administration		
Organisation, Nomination & Remuneration	10	100
Audit & Compliance	9	96,3
Risk	8	100
Technologies de l'information et numérisation	9	95,8

Le Conseil d'administration institue un comité permanent pour chacun des domaines suivants:

- Organisation, Nomination & Remuneration
- Audit & Compliance
- Risk
- Technologies de l'information et numérisation

Comité Organisation, Nomination & Remuneration

Le comité Organisation, Nomination & Remuneration s'occupe en particulier des domaines suivants: orientation stratégique, principes de conduite et culture d'entreprise; structure organisationnelle au plus haut niveau; principes régissant la politique de rémunération, l'évaluation des prestations et la formation continue au sein du Conseil d'administration; principes de la politique de prévoyance et autres thèmes relevant de la politique du personnel. Ses membres sont:

- Michaela Troyanov (présidente)
- Rolf Watter
- Alex Glanzmann
- Bernadette Koch

Comité Audit & Compliance

Le comité Audit & Compliance s'occupe en particulier de la conception de la comptabilité et du reporting financier, des tâches liées au contrôle des risques non financiers ainsi que de l'observation des normes (compliance). Il est également responsable des relations avec la société d'audit externe et de la surveillance de l'unité Révision interne, et propose au Conseil d'administration la nomination et la révocation de la personne responsable de cette dernière. Ses membres sont:

- Jürg Brun (président)
- Michaela Troyanov
- Hans Lauber

La majorité des membres du comité sont indépendants de La Poste Suisse SA.

Comité Risk

Le comité Risk s'occupe principalement des tâches relevant de la gestion des risques, du contrôle des risques financiers et de la politique de risque. Ses membres sont:

- Hans Lauber (président)
- Alex Glanzmann
- Rolf Watter

La majorité des membres du comité sont indépendants de La Poste Suisse SA.

Comité Technologies de l'information et numérisation

Le comité Technologies de l'information et numérisation s'occupe des conditions-cadres et de la stratégie relatives aux technologies de l'information ainsi que des développements et des défis de la numérisation, en particulier en relation avec la stratégie SpeedUp. Il accompagne en outre le processus d'innovation, la gestion des participations et l'évaluation des orientations stratégiques. Ses membres sont:

- Giulia Fitzpatrick (présidente)
- Rolf Watter
- Jürg Brun

Comité directeur

Sous la conduite du CEO, le comité directeur est responsable de la gestion opérationnelle de PostFinance SA. Il se compose de neuf membres, qui n'ont pas le droit d'exercer une fonction dans un organe du groupe, ni de siéger au Conseil d'administration de PostFinance SA.

Changements durant l'exercice sous revue

Sylvie Meyer a quitté le comité directeur fin janvier 2020. Sandra Lienhart lui a succédé en tant que responsable Retail le 1^{er} mars 2020.



Hansruedi Köng

CEO, depuis 2012, Suisse, né en 1966, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable Trésorerie, responsable Finances, CEO, membre du comité directeur depuis 2003); BVgroup Berne (directeur suppléant); PricewaterhouseCoopers AG (Senior Manager); Banque cantonale bâloise (membre de la direction); Banque Populaire Suisse (responsable Asset & Liability Management).

Principaux mandats

Aucun



Kurt Fuchs

Responsable Finances et suppléant du CEO, depuis 2011, Suisse, né en 1962, dipl. fédéral d'expert en économie bancaire, Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute

Parcours professionnel

UBS SA (responsable Regional Accounting & Controlling Suisse, responsable Financial Accounting Suisse); Société de Banque Suisse.

Principaux mandats

Bern Arena Stadion AG (membre du CA)



Markus Fuhrer

Responsable Delivery Factory IT & Operations, depuis 2014, Suisse, né en 1968, brevet fédéral en informatique de gestion (WISS), SKU Advanced Management, dipl. en gestion d'entreprise, Advanced Management Program de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable suppléant Informatique, responsable Core Banking Transformation); Entris Banking SA.

Principaux mandats

Finform SA (président du CA)



Patrick Graf

Responsable Corporates, depuis 2014, Suisse, né en 1973, lic. en droit et en économie de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG), Executive MBA in Financial Services and Insurance de l'Université de Saint-Gall

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable de projet, responsable Compliance, responsable Service juridique et compliance, responsable Corporate Center); PricewaterhouseCoopers (Assistant Manager); Zurich Financial Services (Cash Manager).

Principaux mandats

Finform SA (membre du CA); SIX Interbank Clearing SA (président du CA).



Beat Jaccottet

Responsable Business Development, depuis 2017, Suisse, né en 1965, dr ès sc. pol. de l'Université de Berne, Executive Development Program The Wharton School / University of Pennsylvania, États-Unis

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable Core Banking Transformation); Avaloq (Program Manager Avaloq Banking System, Head of BPO Implementation); CFF (Head of Technology & Innovation, membre de la direction de CFF Infrastructure); Swisscom (Head of Application Engineering, membre de la direction de Swisscom IT Services).

Principaux mandats

Ormera AG (membre du CA)



Felicia Kölliker

Responsable Risk, Legal & Compliance, depuis 2017, Suisse, née en 1977, M. A. in Legal Studies de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG), DAS en gestion de la compliance de la Haute école de Lucerne / Institut des services financiers Zoug (IFZ), Executive MBA de l'International Institute for Management Development IMD, Lausanne

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable Compliance, responsable de l'unité Regulation, responsable de projet); Malik Management Zentrum St. Gallen; Huber+Suhner AG.

Principaux mandats

esisuisse (membre du comité directeur); Österreichische Post AG (membre du conseil de surveillance).



Gabriela Länger

Responsable Monde du travail, depuis 2017, Suisse, née en 1971, lic. phil. I en psychologie et économie d'entreprise de l'Université de Zurich, Executive Master en conseil systémique orienté solution de la Haute École spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest (FHNW), Olten, Executive MBA de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall



Sandra Lienhart

Responsable Retail, depuis 2020, Suisse, née en 1966, Executive MBA ZFH, Haute école de gestion de Zurich (HWZ) / University of Darden, États-Unis



Daniel Mewes

Responsable Investment Solutions, depuis 2017, Suisse, né en 1973, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, diplôme d'expert en finance et investissement AZEK, Executive MBA de la Haute école de gestion de Zurich / Darden School of Business, University of Virginia, États-Unis

Parcours professionnel

localsearch.ch (responsable RH et membre de la direction); CFF Cargo (responsable maintenance des wagons marchandises et divers autres postes); SIG Beverages International AG (responsable Développement du personnel); Credit Suisse (responsable du secteur Graduates and Management Development).

Principaux mandats

Pantex SA (membre du CA); seebacher Sàrl (associée).

Parcours professionnel

Bank Cler (présidente de la direction et présidente suppl. de la direction du groupe); Banque Coop (présidente de la direction a. i.); Banque Coop (responsable du département Distribution, membre de la direction et présidente suppl. de la direction, membre de la direction du groupe Banque cantonale de Bâle); Credit Suisse (responsable du secteur de marché Zurich Nord, Oerlikon, membre de la direction).

Principaux mandats

TWINT SA (membre du CA); TWINT Acquiring SA (membre du CA).

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable gestion des produits Services financiers); Zurich Financial Services (notamment spécialiste en conseil financier).

Principaux mandats

Fondation de prévoyance 3a PostFinance (membre du Conseil de fondation); wikifolio Financial Technologies AG (membre du Conseil de surveillance).

Instruments d'information et de contrôle

Rapports

Le Conseil d'administration reçoit régulièrement des rapports du comité directeur ainsi que des unités Révision interne, Finances, Risk Control, Compliance, Governance, Sécurité et Développement d'entreprise. En 2020, il s'est réuni à onze reprises.

Le comité directeur reçoit régulièrement des rapports des unités Révision interne, Finances, Risk Control, Compliance, Governance, Sécurité et Développement d'entreprise. Il se réunit toutes les deux semaines en moyenne.

Système de contrôle interne

PostFinance SA dispose d'un système de contrôle interne intégral. Ce système comprend la totalité des structures et processus de contrôle qui visent, à tous les niveaux de PostFinance SA, à assurer la réalisation des objectifs de la politique commerciale de l'entreprise ainsi qu'une exploitation conforme aux règles applicables. Sur le plan formel, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel à huit niveaux COSO II, sur le concept dit des «trois lignes de défense» et sur les exigences de contrôle définies par les réglementations de la FINMA.

Un contrôle interne efficace comprend notamment les éléments suivants: des activités de contrôle intégrées directement dans les processus de travail, des processus de gestion et de contrôle des risques ainsi que des processus visant à garantir le respect des normes applicables (compliance) et l'établissement des rapports correspondants. Les unités Risk Control et Risk Management sont indépendantes l'une de l'autre.

Révision interne

Organe de surveillance indépendant de PostFinance SA, l'unité Révision interne est l'instrument de conduite du Conseil d'administration pour toutes les questions de contrôle. Elle travaille indépendamment des processus d'affaires quotidiens de PostFinance SA et constitue une unité autonome sur le plan organisationnel. Sur le plan opérationnel, elle est subordonnée au Conseil d'administration, la conduite du personnel étant placée sous la responsabilité du président du comité Audit & Compliance et la conduite technique sous celle du Conseil d'administration en tant que tel, afin de garantir un maximum d'indépendance. Il appartient au Conseil d'administration, sur proposition du comité Audit & Compliance, de nommer la personne responsable de l'unité Révision interne, à charge ensuite de cette personne de désigner les autres collaborateurs de l'unité ainsi que son propre suppléant.

Rémunération

Principes

Le système de rémunération de PostFinance SA est conforme aux «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (circulaire FINMA 2010 / 1) et à l'ordonnance sur les salaires des cadres du Conseil fédéral.

Politique de rémunération

Conseil d'administration

Le montant des honoraires des membres du Conseil d'administration dépend de leur charge de travail et de leur fonction. Leurs frais doivent leur être remboursés. De même, l'exercice de la présidence d'un comité ou la fourniture de prestations extraordinaires allant au-delà des activités normales qui leur incombent doivent leur être indemnisés en sus. La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par l'Assemblée générale.

Comité directeur

Pour fixer le montant des indemnités versées aux membres du comité directeur, le Conseil d'administration tient compte du risque entrepreneurial, de l'ampleur du domaine de responsabilité du membre concerné ainsi que de l'ordonnance fédérale sur les salaires des cadres.

Structure de la rémunération

La rémunération des membres du comité directeur se compose d'un salaire de base fixe et d'une part variable liée à la prestation pouvant atteindre au maximum 35% du salaire de base annuel brut (45% pour le CEO). La part variable est calculée compte tenu d'indicateurs liés à La Poste Suisse SA (30%) et à PostFinance SA (30%), ainsi que de la contribution personnelle (40%). Ces indicateurs sont, au niveau de La Poste Suisse SA, la création de valeur de l'exercice (pondération: 70%) et la satisfaction des clients (30%). Au niveau de PostFinance SA, il s'agit du rendement des fonds propres (50%), de la satisfaction des clients (25%) et de la satisfaction du personnel (25%) ressortant du sondage annuel du personnel.

Les membres du comité directeur ont droit à un abonnement général en 1^{re} classe, si nécessaire à un véhicule de fonction (pouvant aussi être utilisé à des fins privées moyennant facturation), à un téléphone mobile et à une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais. En cas de contribution personnelle exceptionnelle, une prime de performance individuelle peut être versée.

Aucun membre du comité directeur ni aucune personne proche n'a bénéficié d'autres honoraires, rémunérations, garanties, avances, crédits, prêts ou prestations en nature. Le salaire de base et la part liée à la prestation des membres du comité directeur sont assurés comme suit: pour les composantes du salaire jusqu'à douze fois la rente vieillesse AVS maximale (2020: 341 280 francs), la prévoyance professionnelle vieillesse est confiée à la Caisse de pensions Poste, conformément au plan de base I et au plan complémentaire I. L'éventuelle part du salaire excédant ce montant est assurée à la faveur d'une solution d'assurance complète externe. La répartition du paiement des cotisations de la prévoyance professionnelle vieillesse est régie par les dispositions réglementaires de la Caisse de pensions Poste. Les contrats de travail se fondent sur le code des obligations. Dans des cas justifiés, l'employeur peut verser une indemnité de départ n'excédant pas la moitié du salaire annuel brut. Le préavis de congé des membres du comité directeur est de six mois.

Le Conseil d'administration fixe la rémunération du comité directeur

Pour les collaborateurs exerçant des fonctions de contrôle, les critères servant au calcul de la part variable de la rémunération sont pondérés différemment, soit à hauteur de 15% pour l'indicateur lié à La Poste Suisse SA, de 20% pour ceux liés à PostFinance SA et de 65% pour la contribution personnelle. De plus, aucun de leurs objectifs individuels n'a de lien avec la performance économique de PostFinance SA.

Prise en compte du risque

Le calcul de la part variable du salaire est également soumis au principe du malus

Pour les membres du comité directeur, le calcul de la part variable du salaire est également soumis au principe du malus. Concrètement, on calcule pour les trois indicateurs déterminants (La Poste Suisse SA, PostFinance SA et la contribution personnelle) si la valeur seuil donnant droit à une part variable est atteinte. Si c'est le cas, une part variable est accordée à l'ayant droit. Si, au contraire, la valeur seuil donnant droit à une part variable n'est pas atteinte, il y a malus et la part variable de la rémunération diminue en conséquence.

Rémunérations 2020

Personnel

En 2020, la masse salariale du personnel de PostFinance SA s'est élevée à 362 millions de francs, dont 338 millions au titre des salaires fixes et 24 millions à celui des parts variables principalement pour l'année 2019 (paiement en 2020). Les rémunérations différées, autrement dit qui ne seront versées que lors de l'exercice suivant, se chiffrent à 24 millions de francs pour 2020.

En 2020, PostFinance a occupé en moyenne 3660 collaborateurs, se partageant 3260 postes à plein temps.

Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration (président inclus) ont été rémunérés à hauteur de 821 500 francs au total (honoraires et prestations annexes), les prestations annexes se montant à 93 500 francs. Les honoraires du président du Conseil d'administration ont atteint 200 000 francs. Il a en outre perçu des prestations annexes pour un montant de 26 300 francs. Les indemnités des membres du Conseil d'administration exerçant également une fonction au sein de la Direction du groupe Poste ont été versées directement au groupe.

Fixée à 835 300 francs au total par l'Assemblée générale, la limite supérieure des honoraires a été respectée.

Comité directeur

Les membres du comité directeur (CEO inclus) ont été rémunérés à hauteur de 2 954 458 francs, les prestations annexes se montant à 205 609 francs. La rémunération variable versée aux membres du comité directeur, qui est calculée en fonction de la moyenne des taux de réalisation des objectifs des deux derniers exercices, s'est élevée à 1 015 850 francs.

Le salaire de base du CEO s'est élevé à 550 000 francs, auxquels il faut ajouter la part variable liée à la prestation d'un montant de 233 646 francs.

Fixée à 4 446 721 francs par l'Assemblée générale, la limite supérieure du montant global de la rémunération (prévoyance professionnelle comprise) a été respectée.

PostFinance SA | Rémunérations

CHF	2019	2020
Président du Conseil d'administration		
Honoraires	200 000	200 000
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	20 000	20 000
Abonnement général 1 ^{re} classe	6 300	6 300
Rémunération totale	226 300	226 300
Autres membres du Conseil d'administration (6)¹		
Honoraires		
Rémunération de base	360 000	360 000
Rémunération des comités	138 800	218 000
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	39 000	14 700
Autres prestations annexes	39 600	2 500
Rémunération totale	577 400	595 200
Total Conseil d'administration (7)¹		
Honoraires	698 800	728 000
Prestations annexes	104 900	93 500
Rémunération totale	803 700	821 500
CEO		
Salaire de base fixe	550 000	550 000
Rémunération variable		
Part variable du salaire (payée l'exercice suivant)	224 632	233 646
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	19 200	19 200
Autres prestations annexes ²	15 212	15 646
Rémunération totale	809 044	818 492
Autres membres du comité directeur (8)		
Salaire de base fixe	2 375 850	2 404 458
Rémunération variable		
Part variable du salaire (payée l'exercice suivant)	754 332	782 204
Autres paiements	29 816	677
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	120 000	118 750
Autres prestations annexes ²	52 560	52 013
Rémunération totale	3 332 558	3 358 102
Total comité directeur (9)		
Salaire de base et rémunération variable	3 934 630	3 970 985
Prestations annexes	206 972	205 609
Rémunération totale	4 141 602	4 176 594

1 Les indemnités des membres du Conseil d'administration exerçant également une fonction au sein de la Direction du groupe Poste sont versées directement au groupe.
2 Les autres prestations annexes comprennent: abonnement général 1^{re} classe, véhicule de fonction et téléphone mobile.

Contrats de management

PostFinance SA n'a conclu aucun contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques en dehors du groupe Poste.

Organe de révision

Il appartient à l'Assemblée générale d'élire l'organe de révision conforme au droit de la société anonyme et au Conseil d'administration celui conforme aux lois sur les banques et sur les bourses. La durée du mandat est dans les deux cas d'un an. Les mandats des deux organes de révision ci-dessus (audit comptable et audit prudentiel) ont été confiés à Ernst & Young SA. Les audits sont réalisés par des équipes distinctes. Le mandat d'organe de révision conforme aux lois sur les banques et sur les bourses a été attribué à Ernst & Young SA pour la première fois en 2019, de même que le premier mandat de l'actuel auditeur responsable, Monsieur Philipp de Boer, en date du 1^{er} janvier 2019. La durée du mandat de l'organe de révision est d'un an. Les dispositions du code des obligations prévoient que l'auditeur responsable ne peut être mandaté que pendant sept ans au plus. Durant l'exercice sous revue, les charges de PostFinance SA pour les honoraires de révision et de conseil d'Ernst & Young SA se sont élevées à 1 895 217 francs, dont 489 222 francs au titre de l'audit comptable, 933 517 francs à celui de l'audit prudentiel et 472 478 francs à celui d'activités de conseil. Les instruments dont dispose l'organe de révision pour informer l'organe responsable de la haute direction sont les rapports d'audit comptable et prudentiel, les rapports extraordinaires établis dans le cadre de ses activités ainsi que sa participation aux séances du Conseil d'administration ou de ses comités.

Politique d'information

PostFinance SA échange régulièrement des informations avec la société mère à plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne son mandat de service universel dans le domaine des services de paiement.

Elle dispose en outre d'un concept d'établissement des rapports destinés aux autorités de surveillance, à savoir la FINMA et l'OFCOM, ainsi qu'à la BNS. Les autorités sont informées à intervalles réguliers et en temps utile de tout état de fait relevant de leur domaine de compétences.

Pour ses clients privés, PostFinance présente des thèmes d'actualité en relation avec l'argent et les placements sur divers supports d'information, tandis que les questions intéressant les clients commerciaux sont abordées sur son «Business Hub». Le «Pionier Blog» traite quant à lui de thématiques concernant le personnel et l'innovation et s'adresse aux demandeurs d'emploi et spécialistes en informatique intéressés. Par ailleurs, PostFinance est présente sur les réseaux sociaux et dialogue activement avec ses clients sur Facebook, Twitter, Instagram, Tik Tok, LinkedIn et YouTube.

Rapport annuel

Figurant parmi les principaux établissements financiers de Suisse, PostFinance est le partenaire de confiance de 2,7 millions de clients privés et commerciaux qui veulent gérer leurs finances de façon autonome.

Avec 1185 millions de transactions exécutées en 2020, PostFinance est le numéro un du trafic des paiements en Suisse, veillant jour après jour à la parfaite fluidité des mouvements monétaires.

En 2020, PostFinance comptait 3660 collaborateurs se partageant 3260 postes à plein temps.

PostFinance a réalisé en 2020 un résultat d'exploitation (EBIT) de 131 millions de francs et un résultat d'entreprise (EBT) de 93 millions. Le total du bilan a atteint 117 milliards de francs.

Le patrimoine des clients présente une évolution positive de 4 milliards de francs et l'on a observé un transfert accru d'avoirs de comptes postaux et d'épargne vers des produits de placement, comme les fonds et les placements en titres.

La situation tendue régnant depuis des années sur les marchés financiers et des capitaux nationaux et internationaux, avec des taux d'intérêt très bas, voire négatifs, ainsi que la crise du coronavirus ont lourdement pesé sur les résultats de PostFinance et restent des défis majeurs.

Activités

Marchés

Figurant parmi les principaux établissements financiers grand public de Suisse, PostFinance est le partenaire idéal des clients qui souhaitent gérer leurs finances de façon autonome, partout et à tout moment. Numéro un du trafic des paiements en Suisse, PostFinance veille jour après jour à la parfaite fluidité des mouvements monétaires. Qu'il s'agisse de paiements, d'épargne, de placements, de prévoyance ou de financement, PostFinance offre à ses clients tout ce dont ils ont besoin pour gérer leur argent au quotidien.

Clients

Quelque 2,4 millions de clients privés et 275 000 clients commerciaux font confiance à PostFinance. Faciles à comprendre et à utiliser, ses offres permettent aux clients de gérer leurs finances en toute autonomie, partout et à tout moment. S'ils souhaitent un conseil, PostFinance est à leur disposition dans ses propres filiales et dans celles de la Poste, ainsi qu'en ligne ou par téléphone au Contact Center.

Conditions-cadres

Cadre législatif

PostFinance est une société anonyme de droit privé, appartenant entièrement à La Poste Suisse SA. Disposant d'une autorisation d'exercer une activité de banque et de négociant en valeurs mobilières depuis le 26 juin 2013, elle est soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Ses activités commerciales restent cependant régies par la législation postale et doivent également tenir compte des objectifs stratégiques du Conseil fédéral et de la Poste. La loi sur la poste prévoit notamment que PostFinance doit assurer la fourniture des services de paiement relevant du service universel dans toute la Suisse. Elle ne l'autorise toutefois pas à octroyer des crédits et des hypothèques à des tiers¹. Depuis l'été 2015, PostFinance est l'une des cinq banques suisses réputées d'importance systémique, ce qui témoigne clairement de son importance pour le système financier du pays. En tant que banque d'importance systémique, elle doit satisfaire à des exigences réglementaires supplémentaires.

Évolution

Clients

Grâce aux progrès technologiques, les clients disposent de connexions Internet toujours plus performantes et sont de mieux en mieux informés. L'immense quantité d'informations auxquelles ils ont accès a cependant un effet de complexification, raison pour laquelle la demande est à des solutions simples, sûres et conviviales, offrant une bonne expérience client. C'est avec de telles solutions que PostFinance peut apporter une véritable valeur ajoutée à ses clients.

¹ La révision partielle en cours de la loi sur l'organisation de la Poste prévoit notamment d'autoriser PostFinance à proposer des crédits et des hypothèques.

Concurrence

PostFinance opère sur un marché très dynamique et de plus en plus concurrentiel. Suite à la numérisation progressive des services bancaires, les entreprises technologiques mondiales et les start-up du secteur des FinTech sont de plus en plus nombreuses à se presser sur le marché. PostFinance renforce donc son orientation stratégique vers le monde numérique.

Économie

La pandémie de COVID-19 continue de peser lourdement sur l'économie. Dans ce contexte difficile, la Banque nationale suisse (BNS) poursuit sa politique monétaire expansionniste, afin de stabiliser l'évolution de la conjoncture et des prix. Elle laisse à $-0,75\%$ le taux d'intérêt négatif appliqué sur les avoirs à vue déposés chez elle. La BNS a souligné qu'elle reste prête, au besoin, à intervenir sur le marché des changes en tenant compte de la situation pour l'ensemble des monnaies. Elle continue en outre à approvisionner généreusement en liquidités le système bancaire au moyen de la facilité de refinancement BNS-COVID-19. La politique monétaire expansionniste de la BNS assure des conditions de financement favorables, atténue les pressions à la hausse sur le franc et contribue à un approvisionnement adapté de l'économie en crédits et en liquidités.

Dans la situation actuelle, les perspectives d'inflation sont toujours entourées d'une grande incertitude, principalement en raison de la nouvelle dégradation de la situation économique due à la deuxième vague de la pandémie. En décembre 2020, la prévision d'inflation sur toute l'année s'inscrivait en dessous de zéro. Au premier semestre 2020, la pandémie de COVID-19 et les mesures prises pour l'endiguer ont entraîné une contraction historique de l'économie mondiale. Celle-ci a été suivie au troisième trimestre par une reprise vigoureuse. Cependant, le produit intérieur brut (PIB) de la plupart des pays est demeuré nettement en dessous de son niveau d'avant la crise.

Depuis octobre 2020, le nombre de contaminations a enregistré une rapide augmentation en Europe et aux États-Unis, si bien que de nouvelles mesures d'endiguement ont été prises. Des indicateurs récents montrent que ces développements se répercutent de nouveau négativement sur la croissance. Dans ce contexte, même si les mesures de politique monétaire et budgétaire prises dans le monde entier constituent un important soutien à la reprise, il est probable que la sous-utilisation des capacités de production mondiales persiste encore longtemps et que l'inflation reste modérée dans la plupart des pays.

Réglementation

Les exigences réglementaires dans le secteur bancaire ne cessent d'augmenter. Leur évolution principalement au sein de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se traduit par l'adoption de nouvelles prescriptions, que la Suisse applique directement ou reprend dans des solutions nationales. La réglementation croît en particulier dans les domaines suivants: obligations de diligence visant à prévenir le blanchiment d'argent, protection des données et exigences en matière de liquidité et de capital. De plus, le prochain abandon du taux d'intérêt de référence Libor place également les établissements financiers face à de nouveaux défis. Tout cela se traduit par une hausse des coûts, qui devrait avoir un lourd impact sur les marges.

PostFinance simplifie autant que possible la gestion de l'argent

Stratégie

PostFinance s'est fixé pour objectif de simplifier autant que possible à ses clients la gestion de leur argent. Pour y parvenir, elle se fonde sur une analyse exhaustive de leurs besoins actuels et futurs dans ce domaine. Tous ses collaborateurs sont mus par la poursuite de cet objectif. Leader de l'innovation numérique dans le domaine bancaire en Suisse, PostFinance exploite sa position de force pour se transformer de prestataire traditionnel de services financiers en une véritable Digital Powerhouse. Elle entend combiner les mondes numérique et physique de manière optimale, afin d'offrir à sa clientèle une expérience client convaincante de bout en bout.

Positionnement

PostFinance est le premier choix des clients Retail qui souhaitent gérer leurs finances de façon autonome, partout et à tout moment. Elle met à leur disposition des solutions qui leur facilitent la gestion de leurs affaires financières et leur apportent une valeur ajoutée. PostFinance est en outre le partenaire idéal des clients Corporate, auxquels elle propose des offres sur mesure, qui s'intègrent de façon optimale à leur propre chaîne de création de valeur.

Digital Powerhouse

Se profilant comme la Digital Powerhouse suisse dans le domaine des services financiers, PostFinance encourage la pénétration du numérique chez ses clients et gagne en rentabilité dans la mesure où ses nouvelles offres numériques lui permettent de mieux exploiter le potentiel clients. Dans le même temps, la numérisation de bout en bout de ses processus se traduit par une plus grande maîtrise des coûts. Proposant une offre simple dans le monde numérique et surtout mobile, PostFinance convainc par une expérience client de haut niveau et par sa réactivité face à l'évolution des exigences de sa clientèle. En tant que Digital Powerhouse, elle joue le rôle d'interface dans les affaires bancaires et parabancaires, mettant à la disposition des clients un portefeuille de produits et de services appropriés, complété par des offres de tiers. Elle revoit en outre en profondeur la conception actuelle de ses activités du point de vue de la clientèle numérique et se distingue de la concurrence par le développement de modèles économiques numériques innovants.

Stratégie SpeedUp: PostFinance accélère sa transformation numérique

Avec sa nouvelle stratégie SpeedUp, qui couvre la période 2021–2024, PostFinance entend se concentrer sur quatre priorités thématiques, correspondant aux champs d'action respectifs de quatre Business Units autonomes: Payment Solutions, Retail Banking, Digital First Banking et Platform Business. De plus, outre ses investissements dans de nouveaux secteurs d'activité, elle entend également continuer à améliorer l'efficacité des structures et des processus existants. La nouvelle stratégie SpeedUp est présentée plus en détail au chapitre «Perspectives».

Commentaire de l'évolution de l'activité

Chiffres clés

En 2020, PostFinance a réalisé un résultat d'entreprise (EBT) – établi selon les directives IFRS du groupe – de 93 millions de francs, soit un recul de 131 millions par rapport à l'exercice précédent. Ce recul s'explique principalement, d'une part, par la diminution de 41 millions de francs du résultat des opérations d'intérêts due aux conditions du marché et, d'autre part, par la baisse de 69 millions du résultat des opérations de négoce, imputable à l'absence de gains de valeur de marché comptabilisés l'exercice précédent ainsi qu'à l'impact négatif de la crise du coronavirus sur le résultat des transactions en monnaie étrangère. Les charges de personnel se sont accrues de 38 millions de francs pour trois raisons: la constitution avec effet sur le résultat d'une provision pour restructuration en lien avec la nouvelle stratégie SpeedUp, la dissolution et l'utilisation moins importantes qu'en 2019 de la provision pour restructuration en lien avec le programme Victoria et, enfin, la légère augmentation de l'effectif.

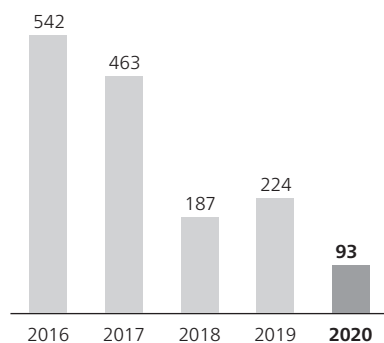
Le recul du résultat d'entreprise se reflète également dans les chiffres clés: le rendement des fonds propres a diminué à 1,5% et le ratio coûts/revenus a augmenté, malgré une politique de maîtrise systématique des coûts. Au final, l'exercice 2020 s'est clos sans génération de valeur ajoutée de l'entreprise.

Les chiffres de vente et le nombre de transactions confirment le bien-fondé de l'orientation de l'offre vers les clients qui gèrent eux-mêmes leurs finances, se servant des produits simples et attrayants de PostFinance. Le patrimoine des clients a augmenté de 4 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent. Afin de contenir l'augmentation des fonds des clients, PostFinance avait précédemment dû abaisser les limites d'exemption de la commission sur avoirs à plusieurs reprises. Ces mesures ont parfois entraîné des transferts de fonds des clients vers des fonds de placement ou des placements en titres.

Le total du bilan a diminué de 8,3 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par le recul des activités sur le marché monétaire interbancaire.

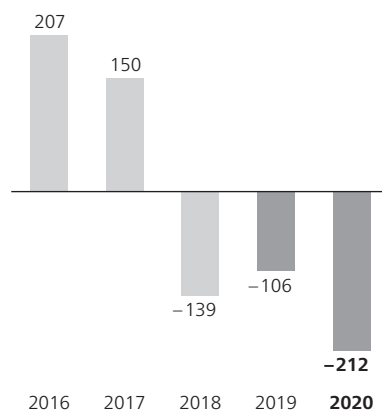
Résultat d'entreprise (EBT)

2016 à 2020
En millions de CHF



Valeur ajoutée de l'entreprise¹

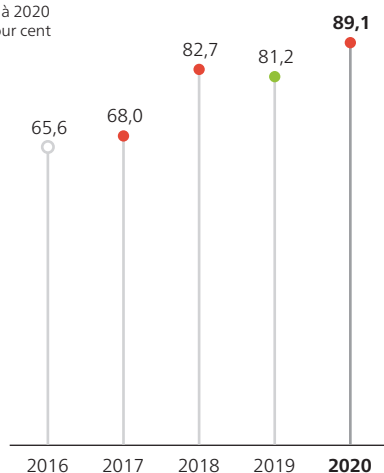
2016 à 2020
En millions de CHF



¹ Valeur ajoutée de l'entreprise = résultat d'entreprise (EBT) selon les directives IFRS du groupe moins le coût des fonds propres moyens pris en compte selon «Comptabilité – banques»

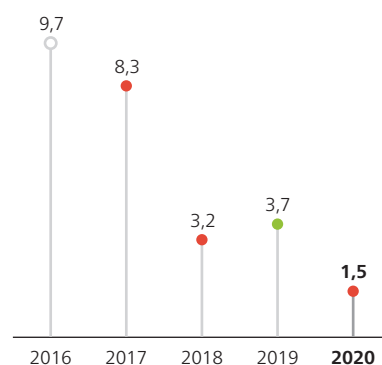
Ratio coûts/revenus

2016 à 2020
En pour cent



Rendement des fonds propres²

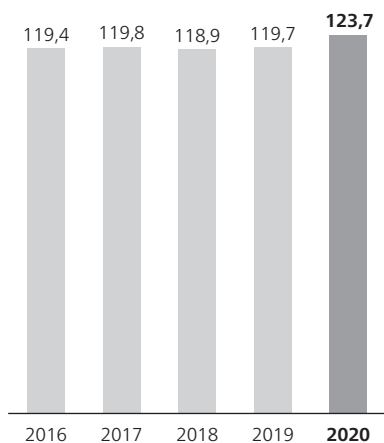
2016 à 2020
En pour cent



² Rendement des fonds propres = résultat d'entreprise (EBT) selon les directives IFRS du groupe / fonds propres moyens pris en compte selon «Comptabilité – banques»

Moyenne du patrimoine des clients (Ø mensuelle)³

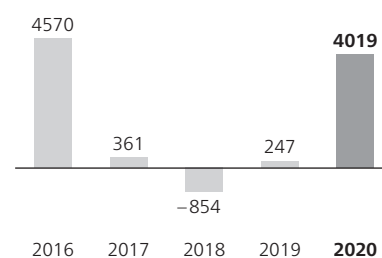
2016 à 2020
En milliards de CHF



³ En ce qui concerne les assurances-vie, est prise en compte, depuis 2020, la valeur de rachat et non plus la réserve mathématique zillmétrisée. Valeur de l'exercice précédent retraitée.

Évolution du patrimoine des clients³

2016 à 2020
En millions de CHF



³ En ce qui concerne les assurances-vie, est prise en compte, depuis 2020, la valeur de rachat et non plus la réserve mathématique zillmétrisée. Valeur de l'exercice précédent retraitée.

PostFinance SA | Chiffres clés

2020, avec comparaison exercice précédent

		2019	2020
Bilan			
Total du bilan IFRS	millions de CHF	125 742	117 393
Ratio de fonds propres selon prescriptions pour banques d'importance systémique	%	19,3	19,1
Ratio d'endettement going concern ¹	%	4,84	7,34
Ratio d'endettement gone concern	%	0,14	0,28
Compte de résultat (selon les directives IFRS du groupe)			
Produits d'exploitation	millions de CHF	1 305	1 199
Résultat d'exploitation (EBIT)	millions de CHF	246	131
Résultat d'entreprise (EBT)	millions de CHF	224	93
Rendement des fonds propres ²	%	3,7	1,5
Ratio coûts / revenus	%	81,2	89,1
Patrimoine des clients et prêts			
Patrimoine des clients ^{3,4}	millions de CHF, Ø mois	119 660	123 679
Fonds, titres et assurances-vie ^{3,4}	millions de CHF, Ø mois	12 808	14 490
Fonds des clients	millions de CHF, Ø mois	106 852	109 189
Evolution du patrimoine des clients ^{4,5}	millions de CHF	247	4 019
Avoirs administrés selon prescriptions Circ. 2020/1 ³	millions de CHF	46 058	43 642
Apports d'argent frais avoirs administrés ⁵	millions de CHF	1 033	-3 074
Prêts clients commerciaux utilisés	millions de CHF	10 123	10 498
Hypothèques ⁶	millions de CHF	5 965	6 039
Chiffres clés marché et personnel			
Clients	milliers	2 738	2 685
Clients privés	milliers	2 461	2 410
Clients commerciaux (y c. banques et clients intragroupe)	milliers	277	275
Utilisateurs e-finance	milliers	1 797	1 860
Comptes de clients privés	milliers	4 043	3 932
Comptes de clients commerciaux	milliers	358	354
Satisfaction des clients privés	indice	80	81
Satisfaction des clients commerciaux	indice	76	78
Effectif moyen	équival. plein temps	3 243	3 260
Satisfaction du personnel	indice	77	76
Transactions			
Transactions	millions	1 180	1 185

- Conformément à la communication FINMA sur la surveillance 02/2020 émise suite à la crise engendrée par le COVID-19, les avoirs auprès de banques centrales peuvent être temporairement exclus du calcul du ratio d'endettement.
- Rendement des fonds propres = résultat d'entreprise (EBT) selon les directives IFRS du groupe / fonds propres moyens pris en compte selon «Comptabilité – banques»
- PostFinance présente le patrimoine des clients et les avoirs administrés. Le patrimoine des clients comprend tous les avoirs apportés par les clients et il est déterminé sur la base de montants mensuels moyens. Les avoirs administrés n'incluent que les fonds déposés à des fins d'investissement à la date de référence.
- En ce qui concerne les assurances-vie, est prise en compte, depuis 2020, la valeur de rachat et non plus la réserve mathématique zillmrisée. Les valeurs de l'exercice précédent ont été retraitées.
- La composition des avoirs administrés et leur calcul se fondent sur des dispositions réglementaires. Le patrimoine des clients couvre quant à lui un spectre plus large et comprend aussi des avoirs n'ayant pas été déposés à des fins d'investissement (p. ex. avoirs en compte privé). Son calcul repose en outre sur des moyennes mensuelles. Il peut en résulter une évolution différente de ces deux chiffres clés.
- Opérations de commissions en coopération avec des partenaires financiers

Contexte économique

Les banques centrales des principaux pays industrialisés poursuivent leur politique monétaire très expansionniste. Les taux d'intérêt directeurs sont proches de zéro ou en zone négative. De nombreuses banques centrales se lancent en outre dans des programmes d'achat massif d'obligations et misent sur des mesures visant à stimuler les prêts, afin de lutter contre les effets négatifs de la pandémie sur l'inflation et l'économie. La Réserve fédérale américaine (Fed) a laissé la fourchette cible de son taux d'intérêt directeur inchangée entre 0,0% et 0,25%. Les achats d'obligations et d'autres titres du Gouvernement américain se poursuivront au moins au niveau actuel. La politique monétaire très expansionniste devrait durablement se poursuivre: dans leurs dernières prévisions, les membres du comité de politique monétaire de la Fed ont signalé que le taux directeur serait maintenu dans la fourchette cible actuelle, la plus basse jamais enregistrée, au moins jusqu'à fin 2023.

La Banque centrale européenne (BCE) a maintenu la ligne de sa politique monétaire sans changement, mais a annoncé un ajustement de ses instruments pour contrer l'effet négatif de la pandémie sur l'inflation et l'évolution économique. La faiblesse record des taux d'intérêt, les achats massifs d'obligations et la fourniture de liquidités à bas prix resteront probablement des éléments essentiels de la politique de la BCE, même après l'ajustement des instruments de politique monétaire.

La BNS poursuit sans changement sa politique monétaire expansionniste. Le taux d'intérêt directeur reste à -0,75% et la BNS est toujours prête à intensifier ses interventions sur le marché des changes pour contrer la pression à l'appréciation du franc. L'apport de liquidités et de crédits à l'économie continue d'être encouragé par le biais de la facilité de refinancement dite BNS-COVID-19, qui permet aux banques d'obtenir des liquidités de la BNS contre le dépôt de prêts COVID-19 aux entreprises garantis par la Confédération ou les cantons.

La Banque d'Angleterre a intensifié la stimulation monétaire en décidant d'acheter des obligations d'État supplémentaires pour une valeur de 150 milliards de livres sterling. Le taux d'intérêt directeur reste à un niveau historiquement bas de 0,1%. Au troisième trimestre 2020, le PIB de la Suisse s'est nettement redressé (+7,2%), compensant ainsi environ les trois quarts de l'effondrement massif du premier semestre (-8,6% en cumul). Le niveau du PIB reste ainsi inférieur d'un bon 2,0% à celui d'avant la crise, fin 2019. La perte globale de valeur ajoutée a été plus faible en Suisse qu'en Allemagne et dans les autres pays voisins, mais aussi qu'aux États-Unis. De ce point de vue, la Suisse a jusqu'à présent traversé la crise sans trop de heurts.

Après l'assouplissement relativement précoce et rapide des mesures de lutte contre le coronavirus, la demande intérieure a repris au troisième trimestre à un rythme analogue à celui du PIB dans son ensemble. La situation s'est stabilisée sur le marché du travail: le nombre de demandeurs d'emploi n'a pas augmenté davantage et le chômage partiel a reculé de manière significative. Toutefois, les différents secteurs n'ont pas tous bénéficié de la reprise dans la même mesure. Le commerce de détail et certains secteurs de l'hôtellerie-restauration ont profité du fait que de nombreux Suisses ont passé leurs vacances d'été au pays. Certains domaines du secteur des services, comme l'industrie du divertissement, ont par contre été plus sévèrement affectés par des mesures de politique sanitaire ininterrompues. De ce fait, la reprise y a été un peu moins forte. La faible activité en matière de voyages internationaux a aussi mis à rude épreuve le secteur des transports et du tourisme, le nombre des touristes étrangers restant à un très bas niveau. Dans l'industrie manufacturière, les niveaux d'avant-crise ne sont pas non plus atteints, bien qu'un redressement substantiel ait eu lieu au troisième trimestre par rapport au premier semestre. Les secteurs sensibles à la conjoncture souffrent de la situation internationale: le PIB de la plupart des grandes économies, et donc la demande en exportations suisses, est encore bien inférieur aux niveaux d'avant la crise.

La reprise de l'économie suisse a fléchi au cours du troisième trimestre 2020. Pour le quatrième trimestre, les données disponibles fin 2020 indiquaient un certain affaiblissement de la dynamique de consommation, freinée par la recrudescence des cas de coronavirus et le durcissement des mesures de prévention.

Situation financière et patrimoniale

Durant l'exercice sous revue, le total du bilan a reculé d'environ 8,3 milliards de francs. Le régime d'exception instauré par la FINMA visant à assouplir le calcul du ratio d'endettement a pris fin le 31 décembre 2020. Les opérations repo en cours ont donc été réduites pour fin décembre.

Le patrimoine des clients s'est accru de 4 milliards de francs. Afin de contenir l'augmentation des fonds des clients, PostFinance avait précédemment dû abaisser les limites d'exemption de la commission sur avoirs à plusieurs reprises. Ces mesures ont entraîné la sortie d'une partie des fonds des clients concernés ou leur transfert vers des fonds de placement et des placements en titres. Les avoirs à vue des clients Corporate et des particuliers ont néanmoins continué à augmenter.

PostFinance propose des opérations de commissions – à savoir les fonds, l'e-trading et les assurances-vie – en coopération avec des partenaires. Le patrimoine des clients dans les produits de placement s'élevait à environ 14,5 milliards de francs, ce qui représente une augmentation de 13% par rapport à l'exercice précédent. À la progression du patrimoine investi dans l'e-trading s'est ajouté le très bon accueil réservé aux quatre nouvelles solutions de placement numériques de PostFinance, notamment les fonds self-service.

Les actifs détenus par PostFinance consistent toujours, pour une part importante, en des placements financiers à taux fixe à plus d'un an, en Suisse et à l'étranger. Au 31 décembre 2020, les liquidités déposées auprès de la BNS étaient toujours très élevées.

Investissements

Durant l'exercice sous revue, PostFinance a de nouveau opéré d'importants investissements dans l'entretien de son système de noyau bancaire. Elle a par exemple procédé au remplacement de serveurs standard arrivés à la fin de leur cycle de vie ainsi qu'à des migrations de plateformes de bases de données, augmentant en outre les capacités des systèmes centraux de stockage des données.

Fin 2020, le portefeuille immobilier – qui compte 21 biens – présentait une valeur de marché de 1,2 milliard de francs. Durant l'exercice sous revue, PostFinance a investi quelque 23 millions de francs pour en maintenir la valeur et le développer.

Le projet de construction de Zurich-Oerlikon comprend deux étapes. En 2020, les travaux se sont concentrés sur la rénovation complète de l'immeuble de la Baumackerstrasse, avec un investissement de 7 millions de francs. La mise en service de cet immeuble résidentiel et commercial aura lieu en automne 2021. Des contrats de bail ont déjà été conclus pour la plupart de ses 54 appartements. Le rez-de-chaussée accueillera en particulier la filiale rénovée de la Poste.

L'assainissement complet du bâtiment bancaire de la Engehaldenstrasse, à Berne, s'est achevé en 2020 et ses occupants y disposent désormais d'espaces de travail modernes. La somme investie en 2020 s'est élevée à 5 millions de francs.

L'entretien des immeubles de la place du Port à Neuchâtel et de la rue du Mont-Blanc à Genève – deux témoins de l'architecture du XIX^e siècle – nécessite de prendre des mesures particulièrement soignées et coûteuses. En 2020, PostFinance a investi près de 4 millions de francs au total dans ces deux bâtiments historiques.

Quant à l'immeuble de Genève Montbrillant, situé à proximité de la gare de Cornavin, il est progressivement transformé de bâtiment purement postal en immeuble de rendement adapté au marché. En 2020, quelque 6 millions de francs ont été investis dans la remise en état et la reconversion de ses plus de 65 000 m² de surface utile.

Enfin, PostFinance a aussi investi sous la forme d'apports en capital dans des participations.

Bilan

PostFinance SA | Bilan selon les directives IFRS du groupe

En millions de CHF

	31.12.2019	31.12.2020
Actifs		
Avoirs en caisse	1 778	1 414
Créances sur établissements financiers	45 440	37 090
Créances rémunérées sur clients	500	878
Créances résultant des livraisons et prestations	27	18
Autres créances	492	404
Stocks	4	2
Actifs non courants détenus en vue de la vente	–	5
Immobilisations financières	76 388	76 508
Participations	5	8
Immobilisations corporelles	399	385
Immeubles de placement	267	262
Immobilisations incorporelles	151	127
Droits d'utilisation	65	52
Impôts latents actifs	226	240
Total des actifs	125 742	117 393
Passifs		
Fonds des clients	108 966	109 642
Autres engagements financiers	10 349	1 140
Engagements résultant des livraisons et prestations	81	62
Autres engagements	108	116
Passifs d'impôts sur le bénéfice	–	0
Provisions	264	304
Impôts latents passifs	89	102
Fonds propres	5 759	5 923
Résultat de l'exercice	126	104
Total des passifs	125 742	117 393

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance

Résultats

Produits d'exploitation

La principale source de revenus de PostFinance, à savoir les opérations d'intérêts, accuse depuis des années un recul qui s'est poursuivi en 2020, comme on s'y attendait. Le résultat de ces opérations a diminué de 41 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. En raison de la faiblesse persistante des taux d'intérêt sur les marchés financiers internationaux et de la quasi-absence de possibilités de placements rentables, les produits d'intérêts sont en constant recul, alors même que les charges d'intérêts ne peuvent plus être que marginalement réduites. Cette situation est et restera un défi majeur, d'autant qu'il est interdit à PostFinance d'octroyer des crédits et des hypothèques à son compte, ce qui lui cause un préjudice économique, en particulier dans l'actuel environnement de taux d'intérêt négatifs.

En raison de la crise du coronavirus et des restrictions qui l'accompagnent, les chiffres d'affaires des versements en espèces dans les filiales de la Poste ainsi que les transactions aux distributeurs automatiques de billets ont fortement reculé. Les opérations de commissions ont en revanche bénéficié du renforcement des activités d'e-trading et de la progression des affaires de placement, avec un résultat en hausse de 18 millions de francs.

Le résultat des opérations de négoce a diminué de 69 millions de francs. La quasi-impossibilité de voyager de nos clients s'est en effet traduite par un recul substantiel des gains de change résultant des retraits d'espèces en monnaies étrangères aux distributeurs automatiques de billets en Suisse et à l'étranger ainsi que de l'utilisation de cartes de crédit. De plus, lors de l'exercice précédent, des gains de valeur de marché non réalisés sur des fonds de placement avaient été comptabilisés avec effet positif sur le résultat, faisant augmenter ce dernier d'autant.

Enfin, des remboursements anticipés d'immobilisations financières et les profits uniques qui en sont résultés ont eu un effet positif sur le résultat des actifs financiers, permettant ainsi d'atténuer quelque peu le recul des produits d'exploitation.

Charges d'exploitation

Par rapport à 2019, l'effectif moyen a augmenté de 17 unités de personnel pour atteindre 3260 unités, malgré les programmes de restructuration en cours. Conformément à son orientation stratégique, PostFinance mise sur la simplification et la numérisation de ses offres et processus. Cela s'est traduit par une diminution de 27 unités de personnel dans le secteur Distribution et de 61 unités dans le secteur Operations. PostFinance a cependant aussi mis en œuvre des innovations, qui ont nécessité d'augmenter l'effectif dans plusieurs secteurs (+105 unités de personnel).

Les charges de personnel se sont accrues de 38 millions de francs pour trois raisons: la constitution avec effet sur le résultat d'une provision pour restructuration en lien avec la nouvelle stratégie SpeedUp, la dissolution et l'utilisation moins importantes qu'en 2019 de la provision pour restructuration en lien avec le programme Victoria et, enfin, la légère augmentation de l'effectif.

Suite à la diminution des indemnités rémunérant la vente de services financiers ainsi que des charges des activités de conseil, les autres charges d'exploitation ont reculé de 17 millions de francs. De plus, les amortissements d'immeubles se sont également inscrits à la baisse.

Enfin, lors de l'exercice précédent, la vente de deux participations et d'une filiale avait permis de comptabiliser un bénéfice unique de 24 millions de francs.

Résultat d'entreprise (EBT)

PostFinance a réalisé un résultat d'entreprise avant impôts de 93 millions de francs, en diminution de 131 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique pour l'essentiel par le recul du résultat des opérations d'intérêts, dû aux conditions du marché, et par celui des produits d'exploitation, lié à la crise du coronavirus.

Le recul du résultat d'entreprise se reflète également dans les chiffres clés: le rendement des fonds propres a diminué à 1,5% et le ratio coûts/revenus a augmenté, malgré une politique de maîtrise systématique des coûts. Au final, l'exercice 2020 s'est clos sans génération de valeur ajoutée de l'entreprise.

Impôts sur le bénéfice

En raison du résultat statutaire (résultat selon les prescriptions comptables pour les banques) négatif de l'exercice précédent et du report de perte qui s'en est suivi, les charges d'impôts courants sont nulles. En ce qui concerne les impôts latents, des différences d'évaluation entre les prescriptions comptables des directives IFRS du groupe et celles pour les banques ont permis de comptabiliser des charges à la baisse ainsi que des produits d'impôts latents.

Résultat de l'exercice

En 2020, le résultat de PostFinance s'est élevé à 104 millions de francs, accusant ainsi un recul de 22 millions par rapport à l'exercice précédent.

Réconciliation entre le compte de résultat du segment du groupe et le résultat de l'exercice de PostFinance

Le rapport financier de la Poste présente les chiffres du segment des services financiers. Ce segment rend compte du point de vue du groupe, avec l'affectation de divers postes de produits et de charges de PostFinance à d'autres unités du groupe. Il intègre en outre la vision consolidée. Le tableau ci-dessous réconcilie le résultat du segment des services financiers et le résultat de l'exercice de PostFinance conforme aux directives IFRS du groupe.

PostFinance SA | Réconciliation entre le compte de résultat du segment et le résultat de l'exercice de PostFinance selon les directives IFRS du groupe

En millions de CHF

	2019	2020
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment avant frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets	240	161
Frais de siège, droits de licence, coûts supplémentaires et produits de la compensation des coûts nets	5	-30
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment après frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets	245	131
Résultat d'exploitation des filiales	1	-
Résultat d'exploitation (EBIT)	246	131
Charges financières PostFinance SA	-47	-38
Produits financiers	1	0
Résultat de la vente de filiales et sociétés associées	24	-
Résultat d'entreprise (EBT)	224	93
Charges d'impôts courants	0	2
Charges d'impôts latents	-98	9
Résultat de l'exercice	126	104

Compte de résultat

PostFinance SA | Compte de résultat selon les directives IFRS du groupe

En millions de CHF	2019	2020
Résultat des opérations d'intérêts après correctifs de valeur	572	531
Résultat des opérations de prestations de services	233	214
Résultat des opérations de commissions	118	136
Résultat des opérations de négoce	233	164
Résultat des actifs financiers	-4	21
Autres résultats	153	133
Produits d'exploitation	1 305	1 199
Charges de personnel	-447	-485
Autres charges d'exploitation	-520	-503
Charges d'exploitation	-967	-988
Bénéfice brut (EBDIT)	338	211
Amortissements sur l'actif immobilisé	-92	-80
Résultat d'exploitation (EBIT)	246	131
Résultat financier	-22	-38
Résultat d'entreprise (EBT)	224	93
Charges d'impôts courants	0	2
Charges d'impôts latents	-98	9
Impôts sur le bénéfice	-98	11
Résultat de l'exercice	126	104

Résultats non financiers significatifs

Satisfaction des clients

En 2020, la satisfaction globale des clients privés de PostFinance a atteint 81 points, sur une échelle de 0 à 100, et celle des clients commerciaux 78 points. Elle a donc progressé dans les deux groupes cibles par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique, d'une part, par l'effet positif du lancement de nouveaux produits et services et, d'autre part, par le fait que le mécontentement provoqué par l'application des nouveaux prix en 2019 s'est largement résorbé.

En particulier le développement d'e-finance, avec le nouveau login et la simplification de la saisie des paiements, a eu un impact positif sur la satisfaction des clients. De plus, les solutions numériques comme Valuu et PostFinance TWINT sont bien accueillies par la clientèle, d'autant plus, en ce qui concerne TWINT, que les paiements sans contact ont beaucoup gagné en importance avec la pandémie de COVID-19. À noter enfin que les clients commerciaux qui ont obtenu un crédit COVID-19 de PostFinance jugent la collaboration avec cette dernière comme excellente: atteignant le score de 83 points sur 100, leur satisfaction globale est nettement plus élevée que celle des autres clients commerciaux.

Pour maintenir ce niveau élevé de satisfaction de ses clients, PostFinance développe continuellement son offre de produits et de services. C'est ainsi que devraient contribuer à ce maintien, par exemple, l'acceptation accrue de la PostFinance Card suite à la suppression de l'obligation de compte au 1^{er} janvier 2021, ainsi que le lancement de la nouvelle PostFinance App au printemps 2021.

Motivation des collaborateurs

Atteignant 82%, le taux de participation au sondage du personnel a de nouveau été très élevé. En 2020, le sondage du personnel s'est présenté sous une forme entièrement remaniée. Plus simple, plus court et plus moderne, il ne concerne plus chaque unité spécifiquement, mais consiste en un sondage d'ordre général au niveau du groupe. L'indice «Satisfaction du personnel» se limite donc désormais à l'évaluation de la situation professionnelle, qui a obtenu la note de 76 points, correspondant à une évaluation positive moyenne.

L'évaluation de la situation professionnelle comprenait les questions suivantes: «En pensant à tout ce qui est important dans ton travail, quel est ton degré de satisfaction global par rapport à ta situation professionnelle actuelle?» et «Dans quelle mesure tes exigences/attentes à l'encontre d'un employeur idéal sont-elles satisfaites par la Poste?». Ces deux questions ont été maintenues dans la nouvelle version du sondage afin de garantir la comparabilité des résultats avec les années précédentes. En 2020, la note globale de cet indice a reculé d'un point par rapport à 2019, un résultat somme toute satisfaisant au vu des circonstances (notamment crise du coronavirus et annonce de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie et de la réorganisation qui en découle).

En ce qui concerne les collaborateurs, la satisfaction par rapport à la situation professionnelle a reculé de 2 points, tandis que l'évaluation de la mesure dans laquelle les exigences/attentes à l'égard de l'employeur sont satisfaites a perdu un point. Malgré les défis actuels, la satisfaction des collaborateurs reste donc bonne, à un niveau similaire à celui de l'année précédente. Pour ce qui est des cadres, leur satisfaction en relation avec les deux mêmes questions est de 4 ou 5 points plus élevée que celle des collaborateurs. La satisfaction par rapport à la situation professionnelle augmente en outre avec l'âge (de 72 à 77 points). Environ 10% des sondés se déclarent insatisfaits ou plutôt insatisfaits de leur situation professionnelle, ce taux variant toutefois d'une unité d'organisation à l'autre.

L'engagement en faveur de l'employeur (basé sur les critères identification/fierté, futur professionnel, recommandation et plaisir au travail) reste élevé à 81 points. Les collaborateurs sont fiers de travailler chez PostFinance et la recommanderaient comme employeur. Ils considèrent avoir un avenir professionnel à la Poste, même s'ils jugent les possibilités de développement dans leur emploi actuel de manière différenciée.

Évaluation des risques

L'environnement de marché actuel, marqué par des taux d'intérêt négatifs, met PostFinance face à des défis majeurs. Il faut souligner en particulier le fait qu'en raison de l'interdiction d'octroyer des crédits ainsi que de ses activités de placement sur les marchés monétaire et des capitaux, PostFinance subit pleinement les effets du bas niveau des taux d'intérêt en relation avec ses nouveaux investissements. Malgré cette situation tendue, elle continue de suivre une politique de risque de crédit prudente, grâce à laquelle elle dispose d'un portefeuille de placements de très bonne qualité, très peu affecté jusqu'ici par la crise du coronavirus. La structure des échéances du portefeuille de placements est coordonnée avec celle du refinancement. Les risques de marché auxquels PostFinance s'expose ne revêtent qu'une importance secondaire, même si, par exemple, une volatilité accrue des marchés pourrait avoir des effets – limités – sur son résultat. Les risques de marché sont mesurés et évalués en permanence. La situation de PostFinance en matière de liquidité reste très stable à un niveau élevé. Sur le fond, les risques les plus importants que court PostFinance résultent de la persistance à long terme de l'environnement de marché actuel, marqué par des taux d'intérêt négatifs. D'autres défis peuvent naître de l'application de nouvelles prescriptions réglementaires, auxquelles PostFinance serait particulièrement exposée en raison de la flexibilité limitée par la loi de son modèle économique. Elle serait en revanche moins concernée par une volatilité accrue des marchés, du fait de l'importance de son portefeuille à revenus fixes.

Volume des opérations clients

Durant l'exercice sous revue, le total du bilan a reculé d'environ 8,3 milliards de francs. Le régime d'exception instauré par la FINMA visant à assouplir le calcul du ratio d'endettement a pris fin le 31 décembre 2020. Les opérations repo en cours ont donc été réduites pour fin décembre. De plus, s'agissant des autres engagements financiers, PostFinance avait augmenté ses activités sur le marché monétaire interbancaire en 2019 et le volume de ces activités n'a pas atteint le même niveau durant l'exercice sous revue. Enfin, le patrimoine des clients s'est accru de 4 milliards de francs.

Chez certains clients individuels dont les avoirs dépassent un montant exonéré donné, il a fallu maintenir la perception d'une commission sur avoirs, en raison du taux d'intérêt négatif appliqué par la BNS sur les avoirs à vue. Cela n'a cependant pas empêché les avoirs à vue des clients Corporate de globalement augmenter. En mars 2020, la commission sur avoirs a en outre dû être étendue aux avoirs des clients privés dépassant 250 000 francs. Cette mesure ne concerne qu'un petit nombre de clients et n'a eu qu'une influence marginale sur les avoirs à vue, qui ont aussi globalement augmenté. Elle a cependant parfois entraîné des transferts de fonds des clients vers des fonds de placement et des placements en titres. L'épargne a par ailleurs diminué. Depuis février 2021, PostFinance applique en outre une valeur seuil de 100 000 francs aux clients qui ne font que déposer leurs liquidités chez elle. Les quelque 14 000 clients concernés en ont été préalablement informés par écrit.

La thématique des placements revêt une importance stratégique pour PostFinance, qui entend accroître la notoriété de ses produits dans ce domaine et mène à cet effet des campagnes de promotion couronnées de succès. S'appuyant également sur de nouveaux produits, elle a par exemple lancé, en mai 2020, quatre nouvelles solutions de placement numériques: à la place de son ancienne offre de fonds, elle propose désormais l'e-gestion de patrimoine, le conseil en placement Plus, le conseil en fonds Base et les fonds self-service, en complément à l'e-trading. Les clients peuvent en outre choisir l'intensité du suivi assuré par PostFinance, en fonction de leurs besoins.

PostFinance propose des opérations de commissions – à savoir les fonds, l'e-trading et les assurances-vie – en coopération avec des partenaires. Le patrimoine des clients dans les produits de placement s'élevait à environ 14,5 milliards de francs, ce qui représente une augmentation de 13% par rapport à l'exercice précédent. À la progression du patrimoine investi dans l'e-trading s'est ajouté le très bon accueil réservé aux quatre nouvelles solutions de placement numériques de PostFinance, notamment les fonds self-service.

Durant l'exercice sous revue, PostFinance a exécuté 1 185 millions de transactions de paiement, ce qui représente une augmentation de 0,4% par rapport à l'exercice précédent. Ses clients ont effectué des transactions pour un montant total dépassant largement 1 700 milliards de francs. Ces chiffres témoignent clairement de l'importance de PostFinance sur le marché suisse des services financiers.

La crise du coronavirus a entraîné une chute du chiffre d'affaires généré par les transactions aux guichets des filiales de la Poste et par les distributeurs automatiques de billets. De plus, dans les opérations de négoce, la quasi-impossibilité de voyager de nos clients s'est traduite par un recul substantiel des gains de change résultant des retraits d'espèces en monnaies étrangères et de l'utilisation de cartes de crédit. Quant aux versements effectués dans les filiales de la Poste, ils ont encore diminué en raison de la substitution des opérations électroniques aux moyens de paiement traditionnels. En revanche, les transactions sur e-finance se sont inscrites à la hausse, de même que les transactions EFT/POS dans les commerces, les transactions e-payment dans le commerce numérique et les transactions TWINT.

Jalons 2020

PostFinance accélère sa transformation numérique

PostFinance ambitionne de devenir la banque numérique leader du marché suisse. Une banque qui accompagne ses clients dans tous les aspects de la transition du monde analogique vers le monde numérique.

Malgré des bénéfices en baisse, PostFinance a mené à bien de nombreux projets durant la période stratégique qui s'est achevée en 2020 et se trouve en bonne position pour accélérer sa transformation numérique. Son système de noyau bancaire, en particulier, est l'un des plus modernes de la place financière suisse.

En 2020, PostFinance a non seulement défini ses futures orientations stratégiques dans de nombreux programmes, mais également fixé les quatre priorités thématiques de la mise en œuvre de sa stratégie SpeedUp. Ces priorités correspondent aux champs d'action respectifs de quatre Business Units autonomes: Payment Solutions, Retail Banking, Digital First Banking et Platform Business.

Innovation

Le PFLab, le laboratoire d'innovation de PostFinance, s'occupe d'innovations qui marqueront notre (lointain) avenir et en promeut le développement, parallèlement au soutien des activités quotidiennes et de la transformation numérique de l'entreprise. Fêtant ses cinq ans d'existence en 2020, le PFLab a saisi l'occasion pour faire le point sur ses résultats et ses succès, dans l'édition de décembre du magazine «Booster».

Créée en 2019 sur la base des travaux du PFLab, la start-up Ormera (facturation automatique de l'énergie sur la base d'une technologie blockchain innovante) a lancé sur le marché, conjointement avec ABB, les nouveaux compteurs d'électricité ABB.

En 2019, PostFinance et le PFLab ont également co-fondé l'association cardossier, qui a pour but de représenter le cycle de vie d'un véhicule en s'appuyant sur la technologie blockchain. Le PFLab examine actuellement de possibles partenariats relevant de cet écosystème automobile, en lien notamment avec les possibilités de paiement. cardossier a franchi une première étape en 2020, mettant en production sur sa plateforme numérique plus de 11 millions de jeux de données de véhicules.

En 2020, le PFLab a par ailleurs développé sa plateforme miira, issue du réseau d'universités SUGAR, et l'a testée auprès de clients. miira a pu être intégrée à la plateforme numérique d'intermédiation de crédits hypothécaires, en tant que nouveau domaine thématique. miira permet aux clients d'effectuer un contrôle de leur prévoyance et de leur couverture d'assurance du point de vue de la prévoyance vieillesse.

Le partenariat avec Kickstart, le programme et réseau de start-up le plus connu de Suisse, s'est poursuivi durant l'exercice sous revue. Deux start-up avec participation de PostFinance – Ormera et tilbago (plateforme numérique de gestion des poursuites) – ont été sélectionnées par Kickstart et ainsi portées à l'attention du marché et des investisseurs potentiels.

La tokenisation est un domaine fascinant et une thématique d'avenir dont le PFLab s'occupe également. Elle permet de créer la représentation numérique d'un actif et de le subdiviser sous la forme de tokens négociables sur une blockchain. En 2020, le PFLab et un partenaire suisse ont réalisé une étude de faisabilité de la tokenisation d'actions de PME et testé la tenue d'une assemblée générale purement numérique.

Enfin, la collaboration avec une entreprise suisse de communication a donné naissance au projet d'innovation Green Coin. En 2020, un premier prototype a permis de procéder à un test auprès de collaborateurs. Le projet repose sur la «Swiss Trust Chain», une infrastructure blockchain maison, qui permet de gérer des actifs numériques programmables, tels que des actions et des devises. En tant que cryptomonnaie ayant cours dans un écosystème suisse de consommation durable, le Green Coin doit permettre l'achat ciblé de produits et de services durables et inciter les clients privés et les

entreprises à adopter un comportement écologique. Les Green Coins sont financés notamment par des entreprises qui veulent sensibiliser leurs collaborateurs ou leurs clients à la nécessité d'avoir un comportement respectueux du climat.

Développement de produits et de services

Indépendamment des décisions politiques à venir, PostFinance poursuit sa transformation, avec pour objectif de devenir la principale banque numérique du pays. Avec quelque 1,9 million d'utilisateurs e-finance et plus d'un million de téléchargements de son app, elle est déjà leader du marché suisse de l'online banking et du mobile banking.

PostFinance entend étendre son modèle économique en suivant une approche orientée vers les plateformes en ligne. En 2019, elle a lancé un premier module consistant en une plateforme de comparaison et d'intermédiation d'hypothèques, qui met en relation les preneurs d'hypothèque et les bailleurs de fonds. Baptisée Valuu, cette plateforme permet aux preneurs de comparer un grand nombre d'hypothèques et d'en souscrire une de manière entièrement numérique, en ceci qu'elle associe preneurs et bailleurs au moyen d'un algorithme d'appariement. Le preneur de crédit conclut ainsi l'hypothèque non seulement la plus avantageuse, mais aussi la meilleure et la plus appropriée pour lui. À chaque étape du processus, l'app Valuu ou sa version pour ordinateur de bureau offre au client la possibilité de s'adresser par téléphone au centre de compétences Valuu. En 2020, la plateforme a déjà permis d'octroyer des financements à hauteur de 221 millions de francs. Valuu compte aujourd'hui quelque 13 500 utilisateurs enregistrés et collabore avec 29 bailleurs de fonds qui représentent plus de 100 banques, assurances et caisses de pensions suisses de renom. Il est prévu de progressivement développer la plateforme, d'abord dans le domaine hypothécaire lui-même, puis en y intégrant d'autres produits et services bancaires, parabancaires et non bancaires. Valuu teste régulièrement différents produits pour déterminer lesquels sont adaptés aux activités de comparaison et d'intermédiation numériques dans ces domaines. C'est ainsi que les domaines du crédit privé et de la prévoyance sont actuellement en phase de développement et il est tout à fait envisageable que Valuu assure l'intermédiation d'autres produits et services également.

Développant son offre en matière de placement, PostFinance a lancé quatre nouvelles solutions de placement numériques: à la place de son ancienne offre de fonds, elle propose désormais l'e-gestion de patrimoine, le conseil en placement Plus, le conseil en fonds Base et les fonds self-service, en complément à l'e-trading. Les clients peuvent choisir l'intensité du suivi correspondant à leurs besoins – de la prise de décisions de placement en toute autonomie à la gestion entièrement déléguée à PostFinance. PostFinance dispose par ailleurs d'un comité de placement qui se réunit une fois par mois ainsi qu'en cas d'événements extraordinaires sur les marchés. Ce comité surveille les développements macroéconomiques ainsi que l'évolution de la situation sur les marchés financiers nationaux et internationaux et adapte en conséquence la stratégie de placement de PostFinance applicable aux placements des clients. Les décisions du comité de placement reflètent le point de vue de PostFinance concernant les marchés financiers.

Le 30 juin 2020, la place financière suisse a adopté la QR-facture. Basée sur la norme ISO 20022, la QR-facture est appelée à remplacer les divers bulletins de versement suisses actuels, qui seront supprimés au terme d'une période de transition. PostFinance a fixé la date de retrait des bulletins de versement rouges (BV) et orange (BVR) au 30 septembre 2022. Les destinataires de factures peuvent d'ores et déjà profiter des avantages de la QR-facture et payer leurs factures en ligne. Les établissements financiers ont adapté leurs solutions de mobile banking et d'e-banking afin que les destinataires de factures, particuliers comme entreprises, puissent facilement scanner et régler leurs QR-factures. Les clients peuvent également régler leurs QR-factures dans les filiales de la Poste – au guichet ou aux automates destinés au paiement en self-service des factures – ou au moyen d'ordres de paiement adressés à leur banque sous enveloppe. En 2020, PostFinance a déjà traité un million de transactions QR-IBAN.

Avec la plateforme eBill, la place financière suisse a créé un système standardisé pour l'échange de factures électroniques entre les émetteurs de factures et les utilisateurs d'e-banking. PostFinance a connecté ses clients à la plateforme eBill à la faveur du release de mars 2020. Depuis lors, les factures électroniques sont disponibles sur cette plateforme et peuvent y être gérées.

En raison des exigences d'hygiène accrues imposées par la pandémie de COVID-19, la PostFinance Card permet désormais d'effectuer des paiements sans contact, autrement dit sans saisie du code NIP, jusqu'à concurrence de 80 francs. Les clients de PostFinance peuvent ainsi mieux se protéger contre le risque de contamination. Ils restent évidemment libres de choisir entre le paiement sans contact ou l'insertion de leur carte dans le terminal et la saisie du code NIP. PostFinance et les autres émetteurs de cartes ont décidé de maintenir la limite à 80 francs. Celle-ci s'applique aussi bien à la PostFinance Card qu'aux cartes de crédit et cartes à prépaiement de PostFinance.

Avec pour objectif de devenir la première banque numérique de Suisse et en tant que leader du trafic des paiements en Suisse, PostFinance entend proposer à sa clientèle des solutions de paiement numérique pratiques, simples et novatrices. Depuis mai 2020, il est possible de connecter la carte Mastercard (ordinaire ou à prépaiement) de PostFinance à une montre SwatchPAY! et de régler ainsi ses achats sans contact à l'aide de la montre. Cela fonctionne sur tous les terminaux de paiement sur lesquels le paiement sans contact avec une Mastercard est autorisé. De plus, depuis décembre, les clients titulaires d'une carte de crédit ou d'une carte à prépaiement de PostFinance peuvent aussi utiliser le système Samsung Pay. Enfin, le service Apple Pay sera disponible pour toutes les cartes de crédit et cartes à prépaiement de PostFinance courant 2021. PostFinance travaille actuellement à l'implémentation d'Apple Pay.

Le commerce électronique ne cesse de gagner du terrain. Il est donc particulièrement important de proposer des solutions de boutique en ligne simples et avantageuses, comme le confirme la rapide augmentation de la demande de solutions standardisées pour l'installation et l'exploitation de telles boutiques, ces solutions devant en outre inclure des processus de paiement aussi simples que possible. C'est pourquoi PostFinance propose désormais une solution complète, qui simplifie notablement l'intégration de la solution de paiement à la boutique en ligne et couvre tous les modes de paiement courants dans un seul et même paquet de contrats et de services. Baptisée «PostFinance Checkout», cette solution peut être rapidement intégrée dans tous les systèmes usuels de boutique en ligne en seulement quelques clics et inclut les méthodes de paiement PostFinance Card, PostFinance e-finance, Visa, Mastercard et TWINT. Elle couvre également tous les services liés à l'exploitation, puisque PostFinance propose aussi une assistance ainsi que des décomptes et des inscriptions au crédit consolidés, selon le principe du guichet unique.

Les clients privés de PostFinance dont l'empreinte vocale a été enregistrée peuvent commander à tout moment par téléphone, à l'aide de l'assistant vocal numérique, des extraits de compte ou des boucllements d'intérêts concernant leurs comptes privés ou d'épargne. Grâce à cette nouvelle technologie, PostFinance peut confier le traitement de ces demandes récurrentes sans prestations de conseil à l'assistant vocal numérique. Ainsi, les clients concernés attendent moins longtemps et les collaborateurs du Contact Center ont plus de temps à consacrer au conseil des clients ayant des demandes plus complexes.

PostFinance détient une participation dans la société TONI Digital Insurance Solutions AG, dont les activités consistent à développer, définir, commercialiser et exploiter des solutions globales innovantes dans le domaine des assurances. PostFinance a ainsi pu élargir son offre dans ce domaine en y ajoutant la PostFinance Assurance protection juridique. Les assurances sont un secteur d'activité dont PostFinance estime qu'il présente une bonne capacité bénéficiaire. PostFinance n'est cependant pas une compagnie d'assurances et n'entend pas le devenir. Il s'agit et s'agira toujours d'une activité complémentaire exercée en collaboration avec des partenaires, grâce à laquelle elle entend dégager des revenus supplémentaires indépendants des taux d'intérêt. PostFinance Assurance protection juridique est une assurance en ligne à la portée de tous les budgets. Ses différentes options permettent de choisir une couverture individualisée. Le calcul de la prime et la conclusion se font en ligne et, une fois l'assurance conclue, la gestion dans le cockpit des services est claire et flexible.

Plan d'aide du Conseil fédéral: PostFinance autorisée à octroyer des crédits jusqu'à 500 000 francs

Les mesures prises par les autorités pour contrer la propagation du coronavirus ont de lourdes conséquences économiques. L'une d'entre elles est qu'un grand nombre d'entreprises disposent de moins en moins de liquidités pour couvrir leurs frais courants. Le 20 mars 2020, le Conseil fédéral a donc arrêté un train de mesures visant à atténuer l'impact économique de la lutte contre la propagation du coronavirus sur ces entreprises. L'objectif était entre autres que les entreprises concernées puissent accéder rapidement et simplement à des crédits correspondant à 10% de leur chiffre d'affaires ou 20 millions de francs au plus. Les crédits jusqu'à 500 000 francs devaient être versés immédiatement par les banques, sur la base d'une procédure de demande de crédit simplifiée et standardisée, et sont intégralement couverts par la garantie de la Confédération. PostFinance est intervenue auprès du Conseil fédéral pour pouvoir participer à ce train de mesures malgré l'interdiction d'octroyer des crédits et apporter ainsi sa contribution au bien commun. Sa demande a été accueillie favorablement, si bien qu'elle était autorisée, à partir du 26 mars 2020, à accorder rapidement et simplement des crédits jusqu'à 500 000 francs à ses clients commerciaux. À la fin du mois de juin, elle avait accepté environ 17 000 demandes, avec des limites de crédit totalisant plus de 800 millions de francs. Fin 2020, ces crédits étaient utilisés à hauteur de 391 millions de francs, soit environ 43% de leur montant total.

Corporate Venturing

Depuis 2016, PostFinance prend des participations dans des start-up. Fin 2020, son portefeuille comptait quinze participations dans de jeunes entreprises innovantes. L'exemple de wikifolio illustre bien les possibilités qu'offre la collaboration de PostFinance avec les start-up de son portefeuille: durant l'exercice sous revue, les deux partenaires ont bénéficié d'une grande visibilité sur le marché grâce à leur concours «Challenge pour les investisseurs». De nouvelles possibilités de prendre des décisions de placement en toute autonomie ont ainsi été présentées aux clients de PostFinance, qui a pu, pour sa part, acquérir de précieuses connaissances sur la demande de trading social en Suisse. Les expériences de ce type permettent à PostFinance de se positionner comme une pourvoyeuse d'opportunités de placement numériques répondant de manière optimale aux attentes des clients.

Grâce à ses participations dans des start-up, PostFinance peut accéder à des connaissances spécialisées, à de nouvelles technologies et à des modèles économiques novateurs. Elle obtient en outre des informations de première main sur les applications que d'autres établissements financiers développent conjointement avec ces start-up. Le Venture Day 2020 a été entièrement consacré à ces solutions de services financiers tournées vers l'avenir. RaiseNow et TWINT y ont par exemple présenté leur partenariat stratégique dans le segment des associations et des organisations non gouvernementales (ONG). RaiseNow et TWINT sont toutes deux des start-up dans lesquelles PostFinance détient une participation et avec lesquelles elle est engagée dans une étroite collaboration opérationnelle. Elle forme avec elles un trio d'entreprises qui entendent tirer parti de leurs points forts respectifs pour proposer des solutions d'avenir.

Perspectives

La situation tendue persistant sur les marchés financiers et des capitaux nationaux et internationaux, avec des taux d'intérêt en partie négatifs, continue de mettre PostFinance face à des défis majeurs. En raison de l'environnement de placement actuel, les importantes liquidités à disposition ne peuvent pas être investies sur le marché des capitaux de manière rentable. L'intérêt négatif que la BNS applique sur ses comptes de virement est partiellement répercuté sur les gros clients ainsi que sur les clients privés fortunés. De plus, la pression à la hausse sur le franc suisse devrait persister, malgré les interventions de la BNS. Il ne faut donc pas compter pour l'heure sur un relèvement des taux directeurs suisses.

PostFinance opère dans un environnement économique et réglementaire difficile. Les taux d'intérêt très bas, voire négatifs, depuis des années érodent sa marge d'intérêts et le désavantage concurrentiel résultant du fait qu'il lui est interdit d'octroyer des crédits et des hypothèques à son compte s'accroît.

La pandémie de COVID-19 continue de peser lourdement sur l'économie. Dans la situation actuelle, les perspectives d'inflation sont toujours entourées d'une grande incertitude. Au premier semestre 2020, la pandémie de COVID-19 et les mesures prises pour l'endiguer ont entraîné une contraction historique de l'économie mondiale. Celle-ci a été suivie au troisième trimestre par une reprise vigoureuse. Cependant, le produit intérieur brut (PIB) de la plupart des pays est demeuré nettement en dessous de son niveau d'avant la crise. Depuis octobre 2020, le nombre de contaminations a enregistré une rapide augmentation en Europe et aux États-Unis, si bien que de nouvelles mesures d'endiguement ont été prises. Les perspectives conjoncturelles se sont alors à nouveau assombries. L'évolution de la situation dépendra principalement du succès des stratégies d'endiguement du virus mises en œuvre en Suisse et à l'étranger. Les mesures prises pour lutter contre la propagation du virus devraient être maintenues encore un certain temps, voire être renforcées. Dans ce contexte, même si les mesures de politique monétaire et budgétaire prises dans le monde entier constituent un important soutien à la reprise, il est probable que la sous-utilisation des capacités de production mondiales persiste encore longtemps et que l'inflation reste modérée dans la plupart des pays. Enfin, le chômage devrait augmenter en Suisse également.

La crise du coronavirus impacte également lourdement le comportement des clients pour ce qui est de la manipulation d'espèces ainsi que de l'utilisation de services financiers lors de voyages et d'achats en ligne. Une reprise partielle dans ces deux domaines dépend de l'évolution de la pandémie.

Stratégie SpeedUp: PostFinance accélère sa transformation numérique

En raison des taux d'intérêt négatifs et de l'interdiction d'octroyer des crédits, le résultat d'entreprise de PostFinance est en forte diminution depuis plusieurs années. Avec sa nouvelle stratégie SpeedUp, l'établissement financier entend contrer cette tendance négative et stabiliser ce résultat. Toutefois, la situation actuelle en matière de taux d'intérêt ainsi que les conditions légales et réglementaires en vigueur ne lui permettront pas de renouer avec les résultats du passé, malgré ses efforts de recentrage stratégique, ses gains d'efficacité et ses investissements.

Les activités relevant du cœur de métier de PostFinance sont désormais réparties entre quatre Business Units – Payment Solutions, Retail Banking, Digital First Banking et Platform Business – qui disposent d'une large autonomie et développent leurs activités indépendamment les unes des autres et à leur propre rythme. Elles peuvent ainsi se concentrer encore plus systématiquement sur les besoins spécifiques de leur clientèle. Les attentes des clients diffèrent en effet selon les services bancaires, en ce qui concerne aussi bien le genre de conseil que le degré de numérisation des produits et des services ou la rapidité de développement de ces derniers.

Fer de lance de PostFinance dans le domaine du trafic des paiements, la nouvelle unité Payment Solutions est le partenaire de confiance des commerçants et des émetteurs de factures basés en Suisse pour les solutions de paiement et d'encaissement.

Retail Banking propose aux clients privés et commerciaux de PostFinance des solutions éprouvées, tant physiques que numériques, et des conseils avisés pour une gestion intelligente de leur argent.

Digital First Banking permettra à PostFinance de lancer une offre totalement inédite et axée d'entrée de jeu sur le tout-numérique dans le domaine «Banking & Beyond».

Enfin, Platform Business est chargée de développer Valuu et de créer une plateforme suisse indépendante de comparaison et de souscription de solutions de financement, d'assurance et de prévoyance.

Outre ses investissements dans de nouveaux secteurs d'activité, PostFinance entend continuer d'améliorer l'efficacité des structures et des processus existants, afin de stabiliser son résultat financier. Pour y parvenir, elle prévoit de supprimer environ 130 postes en équivalents plein temps et de modifier quelque 260 contrats de travail d'ici à la fin de 2021. Dans cette perspective, elle a réalisé une procédure de consultation à l'automne 2020, qui a permis aux collaborateurs concernés de soumettre au comité directeur des propositions visant à éviter des licenciements ou à en limiter le nombre et à en atténuer les conséquences. Avec le concours d'un groupe d'experts, le comité directeur a examiné ces propositions au fur et à mesure de leur arrivée. Il en a repris deux directement et a retenu certains éléments des autres qu'il a intégrés dans la suite de ses réflexions. Globalement, les propositions avancées ne peuvent toutefois pas se substituer aux mesures prévues.

PostFinance a conscience que les changements à venir peuvent instaurer un climat d'insécurité, voire soulever des craintes, au sein du personnel et qu'elle se doit, comme toute entreprise, d'assumer sa responsabilité sociale. Elle prend cela très au sérieux. Les suppressions d'emploi se feront si possible à la faveur des fluctuations naturelles de l'effectif, notamment par l'expiration des rapports de travail de durée déterminée et par des départs à la retraite (anticipée). Un plan social généreux, élaboré avec les partenaires sociaux, sera mis en œuvre pour le personnel concerné par un licenciement.

Les membres du personnel n'étant pas tous touchés de la même manière par les changements prévus, différentes offres d'accompagnement ont été définies, visant à leur apporter un soutien individuel et personnel durant la période à venir. En outre, les collaborateurs directement concernés seront suivis de près par les Ressources humaines, qui s'attacheront à leur ouvrir des nouvelles perspectives et à trouver des solutions socialement acceptables.

Ces prochaines années, PostFinance prévoit d'opérer de gros investissements dans la création d'une nouvelle banque numérique et dans le développement des activités de plateforme. Elle aura alors besoin de personnel supplémentaire dans divers domaines de compétences. Quelque 80 nouveaux postes seront ainsi créés dans un environnement numérique passionnant.

PostFinance et Swissquote créent une coentreprise

Principaux prestataires de services financiers en ligne en Suisse, PostFinance et Swissquote collaborent avec succès dans le trading en ligne depuis déjà plusieurs années. Ce partenariat est aujourd'hui étendu: les deux entreprises souhaitent lancer une app commune de Digital Banking et ont signé une déclaration d'intention à cet effet.

Au mois de septembre 2020, PostFinance avait annoncé qu'elle accélérerait sa transformation numérique à la faveur de sa nouvelle stratégie SpeedUp. Elle souhaite notamment lancer cette année une offre totalement inédite et axée d'entrée de jeu sur le tout-numérique dans le domaine «Banking & Beyond». Le Digital Banking est une composante essentielle de la stratégie de Swissquote et le lancement d'une app dans ce domaine est un développement logique de son offre globale. Les travaux de développement de l'app, qui ont commencé il y a quelque temps déjà, se poursuivront dans la coentreprise. Les deux partenaires considèrent en effet que la réalisation commune de l'app présente de gros avantages.

La transaction doit encore obtenir l'aval des autorités compétentes. De plus amples informations seront communiquées peu avant le lancement d'une offre concrète, qui devrait avoir lieu au cours du premier semestre 2021.

Le Conseil fédéral propose de privatiser PostFinance

En juin 2020, le Conseil fédéral avait ouvert la procédure de consultation relative à la révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste. Cette révision a pour principal objet de lever l'interdiction d'octroyer des crédits et des hypothèques faite actuellement à PostFinance. Compte tenu de la réglementation dite «too big to fail», le Conseil fédéral propose en outre une garantie de capitalisation, une mesure qu'il juge indispensable eu égard à la capacité de rendement actuellement insuffisante de PostFinance. Quant à la levée de l'interdiction d'octroyer des crédits, elle est nécessaire à ses yeux pour garantir la pérennité et la compétitivité de PostFinance.

Le 20 janvier 2021, au vu des résultats de la procédure de consultation, le Conseil fédéral a décidé de maintenir son projet de révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste, mais en lui ajoutant un élément essentiel: l'accès de PostFinance au marché des crédits et des hypothèques devra s'accompagner de la cession de la majorité de contrôle détenue par la Poste (et donc indirectement par la Confédération) sur PostFinance. Le Conseil fédéral tient ainsi compte des doutes exprimés par de nombreux participants à la procédure de consultation quant à la constitutionnalité, la neutralité concurrentielle, la conformité aux principes du fédéralisme et l'impact sur la stabilité des marchés financiers du projet de révision. Étant donné toutefois que la sortie de PostFinance du groupe Poste implique de réorganiser le service universel, qui comprend les services postaux et les services de paiement, il est nécessaire de préalablement modifier la loi sur la poste. Le Conseil fédéral a donc chargé le DETEC de présenter d'ici à la fin de 2021 des propositions concrètes relatives à l'évolution du service universel dans le domaine des services de paiement.

Réconciliation des comptes de résultat IFRS et «Comptabilité – banques»

PostFinance établit ses comptes conformément aux directives International Financial Reporting Standards (IFRS) du groupe et aux prescriptions comptables pour les banques des art. 6 ss LB et 25 ss OB ainsi que de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes et de la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques». Les tableaux ci-dessous présentent les différences entre les bilans et les comptes de résultat conformes à l'une et à l'autre approche et réconcilient les totaux des bilans et les bénéfices de l'exercice déterminés selon les directives IFRS du groupe et selon les prescriptions «Comptabilité – banques».

Bilan

PostFinance SA | Réconciliation des bilans selon les directives IFRS du groupe et selon Comptabilité banques

En millions de CHF

		31.12.2019	31.12.2020
Total du bilan	Selon les directives IFRS du groupe	125 742	117 393
Actifs			
Immobilisations financières	Actions et fonds, principe de la valeur la plus basse selon Comptabilité banques	-16	-13
	Obligations OCI ¹ dans immobilisations financières	-297	-327
	Correctifs de valeur sur obligations OCI ¹	-3	-7
Participations	Amortissement titres de participation	-48	-43
	Participations, principe de la valeur la plus basse selon Comptabilité banques	-40	-72
Immobilisations corporelles	Réévaluation d'immeubles	349	340
	Droits d'utilisation d'actifs loués	-64	-51
	Immeuble disponible à la vente	-	2
Autres actifs	Impôts latents actifs	-225	-240
	Compte de compensation actifs	176	169
	Réserve de cotisations de l'employeur	-	38
Postes dans autres engagements envers les clients	Propres comptes postaux de PostFinance (finances / immobilier)	-	-
Différence actifs	Comptabilité banques – directives IFRS du groupe	-168	-204
Passifs			
Autres passifs	Passifs locatifs	-65	-52
	Compte de compensation passifs	182	187
	Engagements de prévoyance	-255	-270
	Impôts latents passifs	-28	-34
Réserve légale issue du capital	Réserves issues du capital (provenant de réévaluations)	1 013	2 897
	Réserve issue du bénéfice IFRS	93	-2 499
Bénéfice / Perte de l'exercice	Différence entre les bénéfices / pertes selon les directives IFRS du groupe et selon Comptabilité banques	-708	26
Postes dans immobilisations financières	Obligations OCI ¹ dans immobilisations financières	-297	-327
OCI ¹ uniquement selon les directives IFRS du groupe	OCI ¹ provenant d'actions et participations	-100	-125
	Correctifs de valeur sur obligations OCI ¹	-3	-7
	Impôts courants OCI ¹	-	0
Différence passifs	Comptabilité banques – directives IFRS du groupe	-168	-204
Total du bilan	Selon Comptabilité banques	125 574	117 189

¹ Other Comprehensive Income (autres éléments du résultat présentés directement dans les fonds propres)

Réconciliation des comptes de résultat

PostFinance SA | Réconciliation des comptes de résultat selon les directives IFRS du groupe et selon Comptabilité banques

En millions de CHF

		2019	2020
Résultat de l'exercice selon les directives IFRS du groupe		126	104
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	Amortissement d'immobilisations financières réévaluées détenues jusqu'à l'échéance	–	–
Divers postes de résultat	Différences d'évaluation des immobilisations financières selon Comptabilité banques	–3	26
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	Reprises de dépréciations / Dépréciations sur prêts, immobilisations financières et créances, y c. impôts	–	0
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	Plus-values réalisées sur remboursements (anticipés)	–4	–34
Charges de personnel	Différences d'évaluation IAS 19 et Swiss GAAP RPC 16	6	52
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	Immeubles réévalués	–4	–4
	Correctif de valeur individuel suite à la diminution de la valeur de marché	–1	–4
	Goodwill	–800	–
Divers postes de résultat	Différences d'évaluation des participations selon Comptabilité banques	–1	–3
	Location selon IFRS 16	1	0
Produits extraordinaires / Charges extraordinaires	Plus-values réalisées sur participations	0	1
Impôts	Produits d'impôts latents selon les directives IFRS du groupe	98	–9
Bénéfice / Perte de l'exercice selon Comptabilité banques		–582	129

Comptes annuels statutaires

PostFinance publie des comptes annuels conformes aux prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques, ordonnance de la FINMA sur les comptes et circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques»).

Les comptes statutaires 2020 présentent un bénéfice après impôts de 129 millions de francs.

Le total du bilan se chiffre à 117 milliards de francs.

Bilan

PostFinance SA | Bilan selon Comptabilité banques

En millions de CHF	Note	31.12.2019	31.12.2020
Actifs			
Liquidités		46 946	38 308
Créances sur les banques		3 889	3 655
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5	22	–
Créances sur les clients	6	12 075	12 527
Créances hypothécaires	6	0	0
Opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7	162	232
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Immobilisations financières	8	60 406	60 477
Comptes de régularisation		383	315
Participations	9, 10	105	106
Immobilisations corporelles	11	1 166	1 121
Valeurs immatérielles		–	–
Autres actifs	12	420	448
Total des actifs		125 574	117 189
Total des créances subordonnées		11	12
dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance		1	–
Passifs			
Engagements envers les banques		1 324	1 026
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5	9 125	22
Engagements résultant des dépôts des clients		108 469	109 340
Engagements résultant d'opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7	340	330
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Obligations de caisse		71	12
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		–	–
Comptes de régularisation		105	108
Autres passifs	12	5	71
Provisions	15	35	51
Réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Capital social	16	2 000	2 000
Réserve légale issue du capital		4 682	4 682
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		4 682	4 682
Réserve légale issue du bénéfice		–	–
Réserves facultatives issues du bénéfice		–	–
Bénéfice / Perte reporté(e)		–	–582
Bénéfice / Perte		–582	129
Total des passifs		125 574	117 189
Total des engagements subordonnés		203	203
dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance		203	203

PostFinance SA | Opérations hors bilan

En millions de CHF	Note	31.12.2019	31.12.2020
Engagements conditionnels	24	52	75
Engagements irrévocables		699	1 109
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		–	–
Crédits d'engagement		–	–

Compte de résultat

PostFinance SA | Compte de résultat selon Comptabilité banques

En millions de CHF	Note	2019	2020
Produits des intérêts et des escomptes	27	140	126
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		–	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		392	276
Charges d'intérêts	27	33	150
Résultat brut des opérations d'intérêts		565	552
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		–4	–29
Résultat net des opérations d'intérêts		561	523
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		65	79
Produits des commissions sur les opérations de crédit		21	21
Produits des commissions sur les autres prestations de services		645	615
Charges de commissions		–385	–371
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services		346	344
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	26	214	189
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		8	3
Produits des participations		10	3
Résultat des immeubles		73	72
Autres produits ordinaires		87	58
Autres charges ordinaires		–	–
Autres résultats ordinaires		178	136
Produits d'exploitation		1 299	1 192
Charges de personnel	28	–442	–433
Autres charges d'exploitation	29	–552	–536
Charges d'exploitation		–994	–969
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		–892	–81
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, pertes		–10	–10
Résultat opérationnel		–597	132
Produits extraordinaires	30	27	1
Charges extraordinaires	30	–2	–
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Impôts	31	–10	–4
Bénéfice / Perte		–582	129

Répartition du résultat

PostFinance SA | Bénéfice / Perte au bilan

En millions de CHF	31.12.2019	31.12.2020
Bénéfice / Perte de l'exercice	-582	129
Bénéfice / Perte reporté(e)	-	-582
Total du bénéfice / de la perte au bilan	-582	-453

Le Conseil d'administration de PostFinance SA propose à l'Assemblée générale qui se réunira le 26 avril 2021 d'approuver la répartition du résultat ci-dessous, y compris la distribution à partir de la réserve issue du capital.

PostFinance SA | Répartition du résultat

En millions de CHF	31.12.2019	31.12.2020
Distribution de dividendes	-	-
Bénéfice / Perte reporté(e) à nouveau	-582	-453
Total du bénéfice / de la perte au bilan	-582	-453

PostFinance SA | Autres distributions

En millions de CHF	31.12.2019	31.12.2020
Distributions à partir de la réserve issue du capital	-	-129
Total distributions à partir de la réserve issue du capital	-	-129

Tableau des flux de trésorerie

PostFinance SA | Tableau des flux de trésorerie selon Comptabilité banques

En millions de CHF

	Sources 2019	Emplois 2019	Sources 2020	Emplois 2020
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice / Perte de l'exercice	–	582	129	–
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	891	–	81	–
Provisions et autres correctifs de valeur	–	20	17	–
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes	5	–	29	–
Comptes de régularisation actifs	85	–	68	–
Comptes de régularisation passifs	11	–	4	–
Autres postes	–	–	–	–
Dividende de l'exercice précédent	–	66	–	–
Solde	324	–	328	–
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Capital-actions	–	–	–	–
Ecritures par les réserves	–	–	–	–
Solde	–	–	–	–
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	14	3	0	6
Immeubles	11	48	–	23
Autres immobilisations corporelles	0	13	–	9
Valeurs immatérielles	–	–	–	–
Solde	–	39	–	38
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers les banques	–	–	–	–
Engagements résultant des dépôts des clients	204	–	–	–
Obligations de caisse	–	8	–	59
Autres engagements	–	–	–	15
Créances sur les banques	532	–	190	–
Créances sur les clients	–	73	0	–
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Immobilisations financières	2 141	–	–	92
Autres créances	–	98	–	28
Opérations à court terme				
Engagements envers les banques	229	–	–	298
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	9 125	–	–	9 103
Engagements résultant des dépôts des clients	–	2 236	950	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	138	–	10
Créances sur les banques	173	–	45	–
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	22	–
Créances sur les clients	–	330	–	461
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	60	–	69
Immobilisations financières	–	–	–	–
Solde	9 461	–	–	8 928
Etat des liquidités				
Liquidités	–	9 746	8 638	–
Solde	–	9 746	8 638	–
Total	9 785	9 785	8 966	8 966

État des capitaux propres

PostFinance SA | Présentation de l'état des capitaux propres

En millions de CHF	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice/perte reporté(e)	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2020	2 000	4 682	–	–	– 582	–	6 100
Dividendes et autres distributions	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice	–	–	–	–	–	129	129
Capitaux propres au 31.12.2020	2 000	4 682	–	–	– 582	129	6 229

Annexe

1 | Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

Raison sociale: PostFinance SA (numéro d'entreprise CHE-114.583.749)
 Forme juridique: société anonyme (SA)
 Siège: Berne (Suisse)

2 | Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Conformément au principe de l'image fidèle, les comptes individuels statutaires donnent une image correspondant à la réalité des situations patrimoniale et financière ainsi que des revenus de l'entreprise, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, maisons de titres, groupes et conglomérats financiers.

Les divers chiffres présentés dans les annexes sont arrondis aux fins de la publication, mais les calculs sont effectués sur la base des chiffres non arrondis. Il peut donc en résulter de légères différences.

Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour de clôture de l'exercice. Les résultats de change (bénéfices et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

Cours du jour de référence	31.12.2019	31.12.2020
EUR	1,0849	1,0841
USD	0,9679	0,8820
GBP	1,2695	1,2026
JPY	0,0089	0,0086

Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations de même nature effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. Les correctifs de valeur sont déduits des postes actifs correspondants.

Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion / date de règlement

Les opérations sur titres sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les opérations de change et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations de change sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont évalués individuellement (évaluation individuelle).

Liquidités, créances sur les banques et créances résultant d'opérations de financement de titres

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour créances compromises et pertes attendues. Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances résultant d'opérations de financement de titres. Les immobilisations financières obtenues en tant que sûretés pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts issus d'opérations de prise en pension sont régularisés par période. Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des garanties supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et de prestations de services.

Créances sur les clients et créances hypothécaires

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour créances compromises et pertes attendues. Les éventuels agios et disagios de créances sur les clients sont régularisés sur la durée des créances concernées. Les créances sont classées comme étant compromises au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et / ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Tous les correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan.

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les régulariser. Les prêts concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant.

Opérations de négoce

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à la valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à la valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à la valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de la

juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un engagement. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument de base sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures du cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Enfin, les valeurs de remplacement positives ou négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à la juste valeur sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method), sous déduction des correctifs de valeur pour pertes attendues. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio / disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Si des immobilisations financières que PostFinance avait l'intention de conserver jusqu'à leur échéance sont vendues ou remboursées avant l'échéance, la part du bénéfice ou de la perte relevant de la composante du taux d'intérêt est régularisée sur la durée résiduelle. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan. Les immeubles destinés à la vente sont inscrits au bilan dans les immobilisations financières et évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Calcul des correctifs de valeur

Les correctifs de valeur sont déterminés selon la méthode des pertes attendues, conformément à IFRS 9. Aux fins du calcul des correctifs de valeur, les titres de créance, les créances résultant d'opérations de financement de titres ainsi que les créances sur les clients et sur les banques sont classés dans un des trois niveaux prévus à cet effet, compte tenu de la variation du risque de crédit observée depuis leur entrée. Selon le niveau, le correctif de valeur correspond à la perte attendue sur l'année à venir (niveau 1) ou à la perte attendue sur la durée résiduelle de l'instrument (niveaux 2 et 3). La perte attendue sur l'année à venir dépend de l'exposition de la position au risque de défaillance, de la probabilité de défaillance de l'instrument liée à la conjoncture durant l'année concernée et du taux de perte attendu en cas de défaillance. La perte attendue sur la durée résiduelle dépend de la probabilité de défaillance liée à la conjoncture pendant la durée résiduelle de la position, de l'actuelle et future exposition de la position au risque de défaillance et du taux de perte attendu en cas de défaillance.

Au moment de son acquisition, un instrument financier de qualité est classé au niveau 1. Si le risque de crédit augmente ensuite de manière significative par rapport à la comptabilisation initiale, l'instrument est déclassé au niveau 2. Il y a augmentation significative du risque de crédit lorsque la notation courante d'une position tombe au-dessous d'un seuil défini, fixé en fonction de la notation initiale de la position. En raison de l'évolution exponentielle de la probabilité de défaillance, meilleure est la notation d'un instrument au moment de son acquisition, plus la variation relative de la probabilité de défaillance doit être importante. Les notations attribuées correspondent à celles des agences de notation reconnues. En l'absence de telles notations, on a recours aux notations d'agences non reconnues (p. ex. des banques qualifiées). Un retard de paiement de plus de 30 jours est également un critère justifiant un déclassement au niveau 2. De plus, un organe dédié à cette tâche est chargé d'évaluer si certaines positions placées sous observation spéciale ont subi une augmentation significative du risque de crédit, qui nécessite de les déclasser au niveau 2. Sont concernées les positions présentant une notation «non-investment grade» ou dont le spread dépasse une valeur définie, ainsi que les positions «Lower Tier 2» ou celles sans notation externe. En présence d'un cas de défaillance à la date de clôture du bilan, la position est déclassée au niveau 3. Il y a cas de défaillance lorsque PostFinance juge très probable que le débiteur ne puisse pas tenir tout ou partie de ses engagements comme convenu, qu'une notation de défaillance (D-Rating) est émise ou que l'exécution

de l'engagement de la contrepartie est en souffrance depuis plus de 90 jours. Si une position a été déclassée au niveau 2 ou 3, elle peut revenir respectivement au niveau 1 ou 2 dès qu'elle remplit de nouveau les critères propres au niveau concerné.

Le correctif de valeur d'un instrument financier est calculé à l'aide des paramètres suivants: la probabilité de défaillance, le taux de perte de crédit et l'engagement de crédit au moment de la défaillance. Étant donné qu'elle n'a jamais enregistré de défaillances d'emprunts et qu'elle investit principalement dans des emprunts à solvabilité élevée, PostFinance ne dispose pas de séries temporelles internes relatives aux défaillances sur la base desquelles estimer les probabilités de défaillance. C'est pourquoi ces dernières sont établies à partir de matrices de migration provenant de sources externes. Elles sont en outre adaptées périodiquement en fonction des prévisions conjoncturelles. La situation conjoncturelle étant considérée comme défavorable, les probabilités de défaillance prises en compte pour l'exercice sous revue sont légèrement supérieures à la moyenne. Les paramètres de modélisation servant à déterminer le taux de perte de crédit sont tirés de différentes sources externes pour les divers types de produits et appréciés par des experts. Au besoin, un comité dédié à cette tâche peut moduler le taux de perte de crédit de positions concrètes. Enfin, l'engagement de crédit au moment de la défaillance correspond en règle générale au coût amorti ou à une projection du coût amorti, plus les intérêts dus.

Les correctifs de valeur sur les créances résultant de comptes privés et de comptes commerciaux et sur leurs limites sont calculés sur une base collective. Les portefeuilles utilisés ont été constitués compte tenu des caractéristiques appliquées dans la gestion de produits. À leur entrée, les créances sont classées au niveau 1. Le déclassement au niveau 2 ou 3 intervient lorsque la durée maximale du retard de paiement définie pour le niveau courant est atteinte. Le taux de défaillance servant à calculer la perte attendue est déterminé sur la base de données historiques relatives aux déclassements aux niveaux 2 et 3. À la date de clôture du bilan, la probabilité de défaillance calculée est vérifiée quant à la nécessité de l'adapter, compte tenu d'informations courantes et prospectives. Pour les créances sur les banques, les correctifs de valeur sont calculés sur la base du risque de défaillance des emprunts en cours et de leur notation de crédit.

Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des amortissements nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation individuelle. Le calcul de la valeur de marché des participations, qui doit être vérifiée au moins une fois par année, se fait sur la base de cotations boursières et de modèles d'évaluation, comme la méthode des cash-flows actualisés, ou selon l'approche du capital-risque.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

- infrastructure informatique: 3 à 4 ans;
- Postomat: 10 ans;
- logiciels: 3 à 10 ans;
- immeubles: 10 à 50 ans.

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

Valeurs immatérielles

Si l'évaluation initiale d'une acquisition d'entreprise met en évidence un excédent d'actif (goodwill), celui-ci est porté au bilan sous les valeurs immatérielles et amorti sur la durée d'utilité. En l'occurrence, le goodwill inscrit au bilan est amorti linéairement sur dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une part de goodwill, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sont régularisés en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

Engagements envers les banques, engagements résultant d'opérations de financement de titres et engagements résultant des dépôts des clients

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont régularisées par période. La couverture des titres des opérations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et des participants qualifiés ainsi que les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

Provisions

Des provisions sont constituées selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Elles sont présentées sous les postes concernés du bilan. Les provisions qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissoutes avec effet sur le résultat. Des provisions pour pertes attendues sont constituées pour les opérations hors bilan. Elles sont déterminées à l'aide de la méthode des pertes attendues, par analogie avec les correctifs de valeur.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan.

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance SA se fonde sur les recommandations Swiss GAAP RPC 16 et 26. Les collaborateurs de PostFinance sont assurés auprès de la Fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du collaborateur et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

La réserve de cotisations de l'employeur est confiée à la Caisse de pensions Poste. Un futur avantage économique est déterminé sur la base des comptes annuels audités les plus récents de la Fondation Caisse de pensions Poste et porté à l'actif.

Impôts

Les impôts sur le bénéfice sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts latents passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les régularisations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écarts temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts latents sous les provisions. Les impôts latents sont calculés séparément pour chaque exercice.

Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation par rapport à l'exercice précédent

Pour l'exercice 2020, il n'y a pas eu de modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation par rapport à l'exercice précédent.

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de la comptabilité de couverture

PostFinance ne se sert d'instruments financiers dérivés que pour couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

Le marché des obligations en francs suisses ne suffit pas à couvrir les besoins de placement de PostFinance, raison pour laquelle celle-ci investit également dans des obligations en monnaies étrangères. Le risque de change est couvert selon deux méthodes. Une partie des obligations en monnaies étrangères refinancées en francs suisses sont couvertes au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises (cross currency interest rate swaps, CCIRS). Cette approche de la couverture a pour avantage que le montant de tous les flux de paiements futurs (coupons, remboursement de la valeur nominale) sont connus en francs suisses dès la conclusion de l'opération. On renonce toutefois ainsi aux avantages de la diversification résultant des différences de montants et d'évolution des spreads de taux d'intérêt dans les courbes de taux des différentes monnaies étrangères. Pour profiter de ce potentiel de diversification ainsi que pour s'ouvrir également des marchés des obligations sur lesquels les CCIRS ne sont disponibles qu'avec une forte décote pour illiquidité, les risques de change d'une autre partie des obligations en monnaies étrangères sont couverts par superposition de devises (currency overlay) sur la base d'opérations de change à court terme (FX forwards) roulantes.

La couverture du risque de change des autres instruments financiers est aussi assurée par des opérations de change à terme roulantes.

Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la duration d'actifs. Les obligations à duration longue (brève) sont transformées en obligations à duration brève (longue) au moyen de ces swaps. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la stratégie de transformation des échéances sur l'ensemble du bilan.

PostFinance se sert de la comptabilité de couverture principalement en relation avec les obligations (couverture des risques de taux d'intérêt et de change au moyen de swaps de taux d'intérêt/swaps d'intérêts et de devises). La couverture est assurée au moyen de micro-couvertures.

Corrélation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Dès qu'un instrument financier est classé comme relation de couverture, PostFinance documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Ce faisant, elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture en jeu ainsi que les méthodes d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est régulièrement appréciée de façon prospective à l'aide de tests d'efficacité, moyennant l'observation de l'évolution opposée des valeurs et de la corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est réputée très efficace lorsque les critères ci-dessous sont pour l'essentiel remplis.

- La couverture est jugée très efficace lors de sa comptabilisation initiale (de façon prospective à l'aide de la méthode de la concordance des conditions essentielles [critical terms match]).
- Il existe une étroite corrélation entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur respectives de l'opération de base et de la transaction de couverture sont opposées en relation avec le risque couvert.

Inefficacité

Si la couverture présente une partie inefficace, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat de la période concernée. PostFinance évalue la juste valeur de l'opération de base aux fins de détermination de l'inefficacité à l'aide de la méthode du dérivé hypothétique. Les conditions du dérivé hypothétique coïncident avec les conditions déterminantes de l'opération de base. Au début de la relation de couverture, il présente une juste valeur égale à zéro.

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif requérant d'être porté au bilan et/ou commenté dans l'annexe n'est survenu entre le 31 décembre 2020 et le moment où les comptes annuels ont été établis.

3 | Gestion des risques

Modèle économique et profil de risque

PostFinance opère principalement dans les domaines des services de paiement, de l'acceptation de fonds des clients et de la gestion de comptes, y compris les services afférents à cette dernière. Elle pratique en outre le négoce de valeurs mobilières pour le compte de clients, effectue des placements en son nom propre et fournit d'autres services financiers sur mandat de tiers. Ce modèle économique expose PostFinance à certains risques. Si ces risques se réalisent, il peut en résulter des pertes ou des écarts à la baisse par rapport au résultat attendu.

Compte tenu de son modèle économique, PostFinance définit trois catégories de risques:

- les risques stratégiques, qui couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus;
- les risques financiers, qui couvrent le risque de subir des pertes inattendues dans les activités de placement et de dépôt. PostFinance distingue en l'occurrence les risques de taux d'intérêt, de marché, de crédit et de liquidité;
- les risques opérationnels, qui couvrent le risque de devoir faire face à des coûts inattendus ou à des événements indésirables (p. ex. événements nuisant à la réputation ou infractions à la compliance) dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Font également partie des risques opérationnels les risques liés au reporting financier.

Gouvernance et rapports

Sur le plan formel, le pilotage, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel COSO II et sur le concept dit des «trois lignes de défense». Le référentiel COSO II intègre la gestion, le contrôle et la surveillance des risques. PostFinance observe en outre la norme ISO 31000.

Le Conseil d'administration arrête la politique de risque et les principes de la gestion des risques. Il est également responsable de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace, ainsi que de la création d'un environnement de risque et de contrôle approprié au sein de PostFinance. De plus, le Conseil d'administration définit la propension au risque de PostFinance, autrement dit détermine l'ensemble des risques que cette dernière est disposée à courir. La propension au risque doit prendre en considération les risques stratégiques, financiers et opérationnels et être compatible avec la capacité de risque de l'entreprise. La capacité de risque découle quant à elle des exigences légales et réglementaires en vigueur, dont le respect permet à PostFinance de continuer à exister. Enfin, la propension au risque doit également tenir compte des directives et des lignes directrices du propriétaire.

Le Conseil d'administration et tous ses comités (Risk; Audit & Compliance; Technologies de l'information et numérisation; Organisation, Nomination & Remuneration) sont tenus d'appliquer les principes régissant les risques. Les comités Risk et Audit & Compliance jouent à cet égard un rôle particulier, car ils exercent une fonction de surveillance explicite au niveau du Conseil d'administration, le comité Risk se concentrant en particulier sur les risques financiers et le comité Audit & Compliance sur les risques non financiers.

Il incombe au comité directeur de PostFinance d'appliquer les directives du Conseil d'administration en matière de gestion et de surveillance des risques dans le cadre des première et deuxième lignes de défense, ainsi que d'assurer le respect de la capacité de risque et de la propension au risque. Il lui revient également d'appliquer les directives du Conseil d'administration concernant la mise en place, le maintien et le réexamen régulier des activités de contrôle ainsi que des unités de contrôle. De plus, le comité directeur est responsable de la gestion active des risques financiers, stratégiques et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques à l'échelle de l'établissement appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Le Chief Risk Officer (CRO) est membre du comité directeur. Il répond du fait que les instances de contrôle placées sous sa direction remplissent les tâches qui leur incombent.

Les unités de la première ligne de défense assument la responsabilité principale des risques liés à leur secteur et remplissent leur fonction de contrôle de la gestion des risques en procédant en particulier à l'identification, à la mesure, au pilotage, à la surveillance et au reporting de ces risques. Ce faisant, elles observent les directives de la deuxième ligne de défense et consignent l'intégralité de leurs risques et de leurs contrôles dans l'inventaire des risques et des contrôles, en veillant à ce que cet inventaire soit toujours à jour. La première ligne de défense inclut des unités avec responsabilité des résultats et des unités sans responsabilité directe des résultats, qui ont par exemple pour fonction d'assurer le support d'autres unités ou du comité directeur. Ainsi, l'unité Risk Management soutient les instances décisionnelles dans le pilotage et la surveillance des risques financiers au niveau de l'ensemble du bilan. Elle identifie, modélise et mesure les risques financiers courus par PostFinance, propose des mesures de pilotage, surveille leur efficacité et en rend régulièrement compte aux instances décisionnelles. L'unité Compliance Services assure quant à elle le respect des dispositions légales ainsi que des directives de la deuxième ligne de défense dans les activités opérationnelles ainsi qu'au niveau des interfaces clientèle. Enfin, l'unité Security s'occupe du pilotage des risques de sécurité au niveau opérationnel.

Les unités de la deuxième ligne de défense surveillent la gestion des risques de la première ligne de défense en toute indépendance et s'assurent ainsi à l'échelle de l'entreprise que tous les risques sont adéquatement identifiés, mesurés, pilotés, surveillés et rapportés. Chez PostFinance, ce sont les unités Governance, Compliance et Risk Control qui remplissent les fonctions de la deuxième ligne de défense, en qualité d'instances de contrôle. L'indépendance des unités de la deuxième ligne de défense vis-à-vis de celles de la première ligne est garantie sur le plan organisationnel par le fait qu'elles sont rattachées à l'unité du CRO.

En tant qu'instances de contrôle indépendantes, les unités de la deuxième ligne de défense surveillent le profil de risque actuel à l'aide d'instruments appropriés, établissent une vue d'ensemble centralisée de l'état des risques de PostFinance et la présentent régulièrement au Conseil d'administration et au comité directeur. Elles édictent en outre des directives visant à garantir que les prescriptions internes et externes sont respectées et définissent des méthodes et des processus applicables à la gestion des risques.

L'unité Risk Control surveille de manière indépendante tous les risques qui ne sont pas surveillés par les unités Compliance ou Governance. Sont concernés en particulier les risques financiers, opérationnels, sécuritaires et stratégiques. Risk Control surveille donc en permanence l'état de ces risques, examine les processus centraux de gestion des risques, les méthodes de mesure et d'évaluation des risques ainsi que les systèmes de surveillance des risques de la première ligne de défense et contrôle qu'ils sont correctement mis en œuvre et appliqués. Risk Control définit en outre des directives et des processus appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de surveillance des risques courus par PostFinance.

Risk Control met à disposition un système approprié de tenue d'un inventaire présentant tous les risques, les stratégies de maîtrise des risques, les contrôles et les événements. En tant qu'unité de la deuxième ligne de défense, Risk Control veille à ce que les unités de la première ligne de défense tiennent l'inventaire de manière à ce qu'il soit toujours complet et à jour et effectue continuellement des contrôles de plausibilité de l'inventaire quant à son exhaustivité et son exactitude.

L'unité Compliance surveille de manière indépendante que les prescriptions légales, réglementaires et internes concernant le blanchiment d'argent, la compliance fiscale et la fourniture de services financiers sont respectées. L'unité Governance surveille quant à elle que les collaborateurs observent l'ensemble des règles de gouvernance et de comportement.

Risk Control et Compliance informent le Conseil d'administration et le comité directeur de toute violation grave de la compliance et de tout état de fait de portée majeure.

Les unités de la deuxième ligne de défense présentent ensemble au Conseil d'administration et au comité directeur, au moins trimestriellement, un rapport sur l'évolution du profil de risque de PostFinance. De plus, elles portent tout état de fait de portée majeure immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration, dans un rapport ad hoc. Risk Control coordonne les activités de reporting de toutes les unités remplissant une fonction dans la deuxième ligne de défense.

En tant qu'élément de la troisième ligne de défense, l'unité Révision interne assure la surveillance des première et deuxième lignes de défense et rend compte directement au Conseil d'administration de PostFinance.

Méthodes de mesure des risques

Catégorie de risque	Pertes possibles et effets négatifs	Méthode de description et de pilotage du risque
Risques financiers		
– Risque de crédit	Pertes résultant de la dégradation de la solvabilité ou de la défaillance de contreparties	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque Limites de concentrations, de structures de notation et de portefeuilles par pays, ainsi que limites nominales au niveau des contreparties; pilotage du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits
– Risque de taux d'intérêt	Pertes de valeur des capitaux propres suite à des variations des taux d'intérêt du marché Fluctuations du résultat des opérations d'intérêts dans le temps	Limites de sensibilité absolue et relative des capitaux propres Réalisation d'analyses dynamiques des revenus portant sur plusieurs périodes
– Risque de liquidité	Insolvabilité	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité à court terme Détention d'une réserve de liquidités destinée à couvrir les exigences de liquidités en cas de crise
– Risque de marché	Pertes de valeur de marché grevant le compte de résultat conforme à «Comptabilité – banques»	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque Limites de valeur à risque (VaR) pour les effets de la valeur de marché sur le compte de résultat et sur les capitaux propres
Risques stratégiques	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant de la non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance de l'évolution des risques stratégiques principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.
Risques opérationnels	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant d'événements dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance moyennant la définition d'un seuil d'annonce pour les risques opérationnels principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.

PostFinance mesure et surveille les risques financiers au niveau de chaque portefeuille ainsi qu'à celui du bilan dans son ensemble. La délimitation des risques est assurée à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, Risk Management a recours à différentes

méthodes plus ou moins complexes. Concrètement, ces méthodes sont fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les revenus), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des modèles stochastiques visant à déterminer les indicateurs de risque relatifs à la valeur à risque et à la perte attendue (expected shortfall) (p. ex. pour mesurer le risque de marché ou pour quantifier le risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits). L'objectif prioritaire de la mesure des risques est de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

Tous les risques opérationnels et stratégiques de PostFinance sont évalués à l'aide d'un scénario du pire cas crédible. Il s'agit en l'occurrence d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste, se rapportant au risque concerné. Ce scénario est assorti d'une probabilité de survenance ainsi que d'une estimation de l'étendue du dommage du point de vue quantitatif et/ou qualitatif. Cette estimation est effectuée aussi bien pour le risque brut que pour le risque résiduel, c'est-à-dire le risque subsistant après la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise du risque concerné.

Chaque risque opérationnel ou stratégique est évalué en fonction d'une valeur seuil déterminant s'il doit être répertorié et faire l'objet de mesures de contrôle. La fixation d'une limite d'acceptabilité pour chaque risque permet en outre d'avoir connaissance du risque et de l'autoriser en fonction de son niveau, ainsi que de mettre en œuvre la stratégie de maîtrise du risque correspondante.

À l'échelon supérieur, le Conseil d'administration et le comité directeur définissent, selon une approche descendante et sur la base de l'inventaire des risques, les risques principaux ayant une importance cruciale pour PostFinance et auxquels le management doit être particulièrement attentif. La mesure des risques opérationnels principaux est assurée par agrégation des différents groupes de risques spécifiques. Les risques principaux et les positions de risque agrégées sont assortis d'un niveau d'alerte dont le dépassement déclenche l'information immédiate du Conseil d'administration.

Tests de résistance

Afin d'identifier les développements particulièrement menaçants pour PostFinance, l'unité Risk Management réalise régulièrement des tests de résistance inversés. Ces tests permettent d'identifier les scénarios dans lesquels un niveau de risque prédéfini est atteint, compte tenu d'hypothèses très défavorables. Leurs résultats sont régulièrement discutés au sein du Conseil d'administration et du comité directeur.

L'unité Risk Control se sert des tests de résistance non seulement dans une perspective de pilotage des risques, mais également à des fins de surveillance, notamment pour identifier les (nouveaux) risques importants, repérer les concentrations de risques et contrôler l'adéquation de la provision au risque dans des situations de crise.

Gestion des risques financiers de PostFinance

Risque de crédit

PostFinance dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013. Elle n'a toutefois pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. La large diversification des placements en termes de secteurs, de pays et de contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques.

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes financières chez son créancier. Une forte dégradation de la solvabilité d'une contrepartie peut en outre contraindre son créancier à opérer des correctifs de valeur supplémentaires. Le risque de crédit croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Pour limiter l'exposition au risque de crédit, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé. Il émet en outre les directives relatives à la structure de notation des placements, limite les risques pays potentiels et délègue la compétence de valider les limites de contrepartie importantes au comité Risk. De nouveaux placements ne peuvent en principe être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité est de qualité «investment grade».

Outre les limites de portefeuille définies par le Conseil d'administration, le comité directeur limite également le risque de crédit inhérent aux activités de placement au moyen de limites de contrepartie et d'autres directives de pilotage.

Les directives relatives aux limites de contrepartie reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées, ainsi que sur les systèmes internes de limites, avec également la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG). Dans ces systèmes de limites, les notations publiquement accessibles sont examinées de manière critique moyennant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative axée sur les risques d'indicateurs de bilan et d'indicateurs d'alerte précoces, puis des limites sont fixées compte tenu du portefeuille existant. Le développement et l'application des systèmes internes de limites sont placés sous la responsabilité de l'unité Risk Management. Ces systèmes doivent cependant être soumis au comité directeur aux fins de validation au moins une fois par année. Les variations de solvabilité de contreparties ou celles d'indicateurs importants entraînent l'adaptation immédiate des directives applicables. Le respect des directives en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié par l'unité Trésorerie avant chaque opération.

Les limites de portefeuille et de contrepartie sont fixées compte tenu du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits. Pour mesurer ce risque, PostFinance se sert d'un modèle de portefeuille de crédits qui quantifie le risque de crédit dans le portefeuille moyennant la prise en compte d'effets de corrélation. Sur la base des indicateurs de risque modélisés (perte attendue et risques correspondants découlant de sous-portefeuilles), il est alors possible de fixer des limites et d'édicter des directives de pilotage qui améliorent l'efficacité du portefeuille tout en jugulant le risque de concentration.

L'unité Risk Management informe le comité directeur mensuellement sur le niveau des risques par rapport aux limites et lui soumet des propositions de pilotage des dépassements de limites se produisant suite à l'adaptation de limites de contrepartie.

En tant qu'éléments faisant partie intégrante du pilotage du risque de crédit, les systèmes de limites sont régulièrement examinés par Risk Control.

Le risque de crédit lié aux opérations clients est peu important chez PostFinance et résulte de l'offre de découverts de compte en relation avec le trafic des paiements et de celle de cartes de crédit. Ce risque est identifié et surveillé à l'aide de processus spécifiques aux produits concernés. Le comité directeur émet des directives générales relatives à l'examen des crédits et fixe les compétences en matière d'autorisation des limites.

Remarque sur le risque de concentration dans le domaine des sûretés

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées si ce risque se concrétise. Les concentrations résultant des sûretés remises (à l'exception des sûretés en espèces) sont mesurées et surveillées et font l'objet de rapports mensuels destinés au comité directeur. Ces rapports incluent une évaluation des concentrations du point de vue du risque de corrélation (wrong-way risk) ainsi que des propositions de pilotage des concentrations identifiées.

Remarque sur le risque de crédit découlant des affaires hypothécaires

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB) depuis juin 2008 et avec la Banque Valiant SA depuis 2010. Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire.

Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat, effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances. Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des fonds des clients, sans engagements fixes concernant les taux d'intérêt et le capital. Les engagements concernant les taux d'intérêt et le capital sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplication, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité des marges d'intérêts.

Les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux sont fixées en fonction de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, ce qui définit du même coup la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.

L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, des mouvements de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs). L'unité Risk Management mesure la sensibilité de la valeur actuelle des fonds propres chaque semaine et en rend compte au comité directeur. Si, en raison de chocs à court terme, la sensibilité s'écarte fortement de la valeur prescrite par le comité directeur, la durée de l'actif peut être pilotée au moyen de swaps.

Variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres

En millions de CHF	31.12.2019	31.12.2020
Aplatissement de la courbe selon Circ.-FINMA 2019/2 ¹	–	– 190
Déplacement parallèle vers le haut standardisé selon Circ.-FINMA 2019/2 ¹	– 160	–

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2019, la sensibilité de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée à l'aide des six scénarios standardisés de choc de taux d'intérêt selon la circulaire FINMA 2019/2 «Risques de taux – banques». Le scénario présenté est celui qui entraîne la variation négative la plus importante de la valeur actuelle des fonds propres à la date de référence.

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence, en cours d'exercice, à des simulations de rendement dynamiques pour un large éventail de scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplication, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. L'unité Risk Management réalise les simulations de rendement dynamiques chaque mois. Des propositions de pilotage sont élaborées sur la base des résultats des simulations et régulièrement discutées avec le comité directeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement actuelles ou futures en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré avec différents horizons temporels: un jour, un mois et à long terme. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volumes de liquidité qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volumes de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible.

S'agissant de garantir la liquidité avec un horizon d'un mois, on mesure et limite un indicateur réglementaire, à savoir le ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR).

Pour garantir la liquidité à plus long terme, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur au moins trois mois sans déboucher sur une situation d'illiquidité. La situation structurelle à long terme en matière de liquidité est réévaluée annuellement par le comité directeur. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

Risque de marché

PostFinance n'a pas de portefeuille de négoce et suit, pour déterminer les fonds propres minimaux requis pour couvrir le risque de marché, l'approche standard conforme à l'article 86 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Pour limiter l'exposition au risque de marché, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé.

Dans le modèle économique de PostFinance, le risque de marché s'exprime dans le compte de résultat par une volatilité accrue pour les échéances les plus courtes. PostFinance est exposée au risque de marché pour deux raisons différentes:

- les positions en monnaie étrangère ouvertes et les fluctuations de valeur des dérivés de change influencent la volatilité du compte de résultat (risque de change);
- les variations de valeur des instruments qui sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse ou sont gérés conformément à la comptabilité de couverture (p. ex. fonds de placement dans le portefeuille bancaire, positions couvertes et instruments de couverture afférents) peuvent aussi influencer la volatilité du compte de résultat.

Le risque de marché est modélisé au moyen de la valeur à risque (VàR) et limité au niveau du compte de résultat par le Conseil d'administration. Pour mesurer le risque de marché, on associe à chaque position les facteurs de risque ayant une influence sur la valeur actuelle de la position. Dans le modèle, la variation de la valeur actuelle est modélisée compte tenu de la variation des facteurs de risque associés à la position. À cet effet, il faut définir une relation fonctionnelle entre la valeur de la position et les facteurs de risque concernés. Tous les facteurs de risque importants font l'objet d'une détermination de la stochasticité sur les 250 jours à venir à l'aide d'hypothèses de distribution des probabilités. Le calibrage des distributions de probabilités repose sur l'utilisation de séries temporelles de données du marché. À l'aide de la relation fonctionnelle définie entre la position du portefeuille et les facteurs de risque, il est alors possible de déterminer la distribution des variations du compte de résultat sur une année. La VàR est ensuite déterminée en calculant le quantile à 95%. L'unité Risk Management mesure le risque de marché sur une base hebdomadaire, informe le comité directeur du niveau du risque par rapport aux limites et lui soumet, si nécessaire, des propositions de pilotage.

Au 31 décembre 2020, la VàR du compte de résultat se chiffrait à 10 millions de francs (exercice précédent: 14 millions).

Risques opérationnels et stratégiques

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes financières directes, de diminution des produits ou d'augmentation de charges internes, ou également d'une combinaison de ces risques, dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Quant aux risques stratégiques, ils couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus ou en raison d'une évaluation erronée de l'environnement économique, réglementaire et sociétal de l'entreprise. PostFinance court des risques opérationnels et stratégiques liés à son modèle économique, à sa stratégie commerciale et à ses activités. Le Conseil d'administration fixe les principes de la gestion des risques opérationnels et stratégiques et définit la propension au risque les concernant dans le cadre de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise.

En définissant sa propension au risque, PostFinance détermine l'ensemble des risques qu'elle est disposée à courir. La propension au risque est définie sur la base de directives quantitatives et/ou qualitatives et joue un rôle essentiel dans la planification des activités de PostFinance. Le processus de gestion des risques garantit le respect de la propension au risque à l'aide d'instruments de pilotage appropriés ainsi qu'en fixant des limites de risque. De plus, il existe un plan d'urgence et de

stabilisation qui présente, sous la forme d'un concept de mesures, les options dont PostFinance dispose en cas de crise pour assurer la continuité de ses activités ou, à défaut, procéder à une liquidation ordonnée garantissant le maintien de ses fonctions d'importance systémique.

La propension au risque concernant les risques opérationnels est définie selon des principes couvrant différentes catégories de risques. Aucun risque de compliance ou de sécurité ou autre risque opérationnel qui serait susceptible, selon des scénarios adverses plausibles, d'entraîner des violations graves de lois ou de prescriptions n'est toléré. Pour ce qui est des risques comportementaux, PostFinance ne tolère aucune activité illégale ou contraire à l'éthique ou portant atteinte d'une quelconque autre manière à sa réputation d'entreprise crédible, fiable, digne de confiance et responsable. Pour les partenariats de sourcing, elle applique le principe selon lequel les services externalisés doivent être surveillés de manière appropriée et respecter les prescriptions réglementaires.

Enfin, en ce qui concerne les risques stratégiques, la propension au risque n'est pas définie sur le fond. Elle est arrêtée par le Conseil d'administration lors de l'élaboration de chaque orientation stratégique, puis adéquatement prise en considération. À cette fin, le Conseil d'administration reçoit périodiquement une estimation de l'étendue des risques stratégiques ainsi que, dans le cadre de la planification des capitaux propres, un document démontrant que si la propension au risque est respectée, la stratégie est viable dans toutes ses dimensions.

4 | Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/1

Le 29 juin 2015, la Banque nationale suisse (BNS) déterminait par voie de décision que PostFinance était un groupe financier d'importance systémique. À ce titre, PostFinance est tenue de remplir les exigences arrêtées aux articles 124 à 136 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des maisons de titres (ordonnance sur les fonds propres, OFR).

La situation de PostFinance en matière de fonds propres au 31 décembre 2020 est présentée sous deux formes différentes: la «Publication des fonds propres» contient les informations conformes aux prescriptions des annexes 1 et 2 de la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques». S'y ajoute la «Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique», qui repose sur un calcul parallèle conforme à l'annexe 3 de la même circulaire. Les exigences de publication étant différentes, il en résulte des écarts notamment entre les fonds propres pris en compte et entre les ratios de fonds propres. Les documents mentionnés ci-dessus sont disponibles sur www.postfinance.ch.

Informations relatives au bilan

5 | Opérations de financement de titres

Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

En millions de CHF	31.12.2019	31.12.2020
Valeur comptable des créances résultant de dépôts de fonds consécutifs à des opérations d'emprunt de titres et de prise en pension	22	–
Valeur comptable des engagements résultant de dépôts de fonds consécutifs à des opérations de prêt de titres et de mise en pension	9 125	22
Valeur comptable des titres détenus pour propre compte prêtés ou résultant de dépôts de fonds consécutifs à des opérations de prêt de titres et de lors d'opérations de mise en pension	13 128	3 203
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	13 128	3 203
Juste valeur des titres reçus en qualité de sûretés dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et lors de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	4 803	3 460
dont titres remis à un tiers en garantie	–	–
dont titres aliénés	–	–

6 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances

31.12.2020 En millions de CHF	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)				
Créances sur les clients	–	1 588	10 964	12 552
Créances hypothécaires	0	–	–	0
Immeubles d'habitation	0	–	–	0
Total des prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur) 31.12.2020	0	1 588	10 964	12 552
31.12.2019	0	1 187	10 904	12 091
Total des prêts (après compensation avec les correctifs de valeur) 31.12.2020	0	1 588	10 939	12 527
31.12.2019	0	1 187	10 888	12 075

Présentation des couvertures des opérations hors bilan

Au 31.12.2020 En millions de CHF	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	74	1	75
Engagements irrévocables	–	431	678	1 109
Total du hors bilan 31.12.2020	–	505	679	1 184
31.12.2019	–	51	700	751

Les garanties, les cautionnements des crédits COVID-19, les assurances et les couvertures en espèces sont pris en considération en tant que créances avec autres couvertures.

PostFinance présente les engagements de paiement relevant de la garantie des dépôts dans les engagements irrévocables.

Créances compromises

En millions de CHF	31.12.2019	31.12.2020 ¹
Montant brut	8	67
Valeur estimée de réalisation des sûretés	–	0
Montant net	8	67
Correctifs de valeur individuels	8	62

¹ Depuis 2020, l'emprunt obligataire échu ainsi que son correctif de valeur individuel sont également présentés dans les créances compromises.

7 | Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les produits dérivés que PostFinance souscrit sur mandat des clients sont présentés dans la vue d'ensemble ci-dessous en tant qu'instruments de négoce.

Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

Au 31.12.2020
En millions de CHF

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
Contrats à terme y c. FRA	–	–	–	0	–	1
Swaps	–	–	–	2	179	3 159
Devises / Métaux précieux						
Contrats à terme	4	4	655	45	28	5 942
Swaps combinés d'intérêts et de devises	–	–	–	181	120	8 129
Titres de participation / Indices						
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total avant prise en compte des contrats de netting au 31.12.2020	4	4	655	228	326	17 231
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	4	4		228	326	
31.12.2019	4	6	802	158	333	15 220
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	4	6		158	333	
Total après prise en compte des contrats de netting au 31.12.2020	4	4	655	228	326	17 231
31.12.2019	4	6	802	158	333	15 220

Répartition selon les contreparties

31.12.2020
En millions de CHF

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	231	1

Couvertures du cash-flow

PostFinance se sert des couvertures du cash-flow pour couvrir la volatilité des cash-flows qui proviennent d'instruments de taux d'intérêt et présentent une forte probabilité de réalisation. Les couvertures du cash-flow s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe en monnaie étrangère au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises.

Volume des contrats de couverture du cash-flow					Echéance
En millions de CHF	Total	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31.12.2019					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	8 121	53	200	5 673	2 194
Autres					
Opérations conclues, mais non exécutées	219	219	–	–	–
31.12.2020					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	8 129	–	679	5 909	1 541
Autres					
Opérations conclues, mais non exécutées	1	1	–	–	–

Les montants ci-dessous provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat.

Variation des instruments de couverture						
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture durant la période sous revue, saisie dans les autres actifs / passifs	Inefficacité saisie dans le compte de résultat	Montant net reclassé des autres actifs / passifs dans le compte de résultat ¹
31.12.2019						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	106	171	206	206	–	–266
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	–	0	0	–	0
31.12.2020						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	181	120	129	129	3	–134
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	–	0	0	–	–

¹ La partie inefficace résultant de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Les reclassifications à partir des autres actifs / passifs sont effectuées dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (variation de la juste valeur).

Durant l'exercice sous revue, les effets ci-dessous provenant des opérations de base désignées (poste du bilan: immobilisations financières) ont été comptabilisés.

Effets opérations de base couverture du cash-flow	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Réserves de couverture dans autres actifs / passifs
En millions de CHF		
31.12.2019		
Risque de change		
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-206	-182
31.12.2020		
Risque de change		
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-129	-187

Durant les périodes sous revue, les réserves de couverture comptabilisées dans les autres actifs / autres passifs ont varié comme suit:

Réserves de couverture dans autres actifs / passifs	2019	2020
En millions de CHF	Réserves de couverture – Bénéfices / Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow	Réserves de couverture – Bénéfices / Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow
Etat au 1^{er} janvier	-123	-182
Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture		
Risque de change	206	129
Autres	0	0
Montant net reclassé des réserves de couverture du cash-flow dans le compte de résultat		
Risque de change	-266	-134
dont résultant de relations de couverture supprimées	26	20
dont résultant de variations de spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère	1	3
Etat au 31 décembre	-182	-187

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat dans les périodes suivantes:

Flux de fonds (non actualisés)	Echéance			
En millions de CHF	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31.12.2019				
Entrées de fonds	11	28	116	20
Sorties de fonds	-38	-97	-389	-66
31.12.2020				
Entrées de fonds	6	29	90	12
Sorties de fonds	-28	-94	-320	-31

Couvertures de la juste valeur

PostFinance se sert des couvertures de la juste valeur pour couvrir les variations de valeur d'actifs sensibles aux taux d'intérêt ainsi que d'actifs exposés au risque de change. Les couvertures de la juste valeur s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Volume des contrats de couverture de la juste valeur					Echéance
En millions de CHF	Total	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31.12.2019					
Risques de taux d'intérêt et de change					
Swaps de taux d'intérêt	2 209	246	25	700	1 238
31.12.2020					
Risques de taux d'intérêt et de change					
Swaps de taux d'intérêt	3 159	75	200	530	2 354

Les montants ci-dessous provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat.

Variation des couvertures de la juste valeur				
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Inefficacité saisie dans le compte de résultat ¹
31.12.2019				
Risques de taux d'intérêt et de change				
Swaps de taux d'intérêt	–	160	–60	–
31.12.2020				
Risques de taux d'intérêt et de change				
Swaps de taux d'intérêt	2	179	–18	–

¹ La partie inefficace résultant de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur.

Durant l'exercice sous revue, les montants ci-dessous résultant d'opérations de base désignées (postes du bilan: immobilisations financières, créances sur les banques, créances sur les clients) ont été comptabilisés.

Effets opérations de base couverture de la juste valeur				
En millions de CHF	Valeur comptable opérations de base	Charges ou produits cumulés résultant des ajustements de la couverture de la juste valeur qui ont été saisis dans la valeur comptable des opérations de base	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Montant cumulé restant dans le bilan résultant des ajustements de la couverture de la juste valeur pour les opérations de base qui ne sont plus ajustées des gains ou des pertes de couverture
31.12.2019				
Risques de taux d'intérêt et de change				
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	1 298	92	56	–
Créances sur clients et banques	1 064	54	4	–
31.12.2020				
Risques de taux d'intérêt et de change				
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 379	116	24	0
Créances sur clients et banques	963	48	–6	–

8 | Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières

En millions de CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020
Titres de créance	60 257	60 363	61 818	61 958
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	60 257	60 363	61 818	61 958
Titres de participation ¹	148	114	164	126
Total	60 406	60 477	61 982	62 084
dont titres admissibles en pension selon les prescriptions en matière de liquidités ²	23 404	23 863	–	–

¹ Il n'y a pas de participations qualifiées.

² Les titres admissibles en pension correspondent au SNB GC Basket.

Répartition des contreparties selon la notation ¹

31.12.2020 En millions de CHF	De AAA à AA–	De A+ à A–	De BBB+ à BBB–	De BB+ à B–	Inférieur à B–	Sans notation
Titres de créance: valeurs comptables	37 848	14 328	6 284	185	–	1 719

¹ Agences de notation reconnues par la FINMA chargées d'établir les notations: fedafin AG, Fitch Ratings, Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services

9 | Participations

Présentation des participations

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Correctifs de valeur cumulés	Valeur comptable 31.12.2019							2020	
				Reclassifications	Investissements	Désinvestissements	Correctifs de valeur	Reprises	Valeur comptable 31.12.2020	Valeur de marché 31.12.2020	
Participations											
avec valeur boursière	45	–	45	–	–	– 1	–	–	44	116	
sans valeur boursière	121	– 61	60	–	6	0	– 5	1	62	–	
Total des participations	166	– 61	105	–	6	– 1	– 5	1	106	116	

10 | Participations importantes

Participations importantes

En CHF ou EUR, %	Activité	Monnaie	Capital social	Part au capital et aux voix ¹	
				31.12.2019	31.12.2020
Finform SA, Berne, Suisse	FinTech / RegTech	CHF	100 000	50,00%	50,00%
Ormera AG, Berne, Suisse	Décompte automatique des frais d'énergie	CHF	100 000	42,50%	42,50%
TONI Digital Insurance Solutions AG, Schlieren, Suisse	Fournisseur de services d'assurance	CHF	1 952 782	30,66%	28,89%
moneymeets community GmbH, Cologne, Allemagne	Services financiers en ligne	EUR	99 631	26,17%	27,38%
moneymeets GmbH, Cologne, Allemagne	Infrastructure pour services financiers en ligne	EUR	99 631	26,17%	27,38%
TWINT SA, Zurich, Suisse	Paiements mobiles	CHF	12 750 000	26,66%	26,66%
TWINT Acquiring SA, Zurich, Suisse	Acquiring dans le domaine des services de paiement	CHF	100 000	26,66%	26,66%
Tilbago AG, Lucerne, Suisse	Solution intelligente de recouvrement en ligne (recouvrement robotisé)	CHF	177 906	22,50%	24,43%

¹ TWINT Acquiring SA est détenue indirectement par l'intermédiaire de TWINT SA. Toutes les autres participations appartiennent directement à PostFinance SA.

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels statutaires conformes au principe de l'image fidèle, en application de l'art. 62 de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes: l'utilisation

théorique de la méthode de mise en équivalence pour les participations importantes se traduit par une diminution de 7 millions de francs du total du bilan (exercice précédent: 3 millions) et par une diminution de 7 millions du bénéfice de l'exercice (exercice précédent: augmentation de 9 millions de la perte de l'exercice).

11 | Immobilisations corporelles

Présentation des immobilisations corporelles

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2019	2020					
				Reclassifications	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2020
Immeubles à l'usage de la banque	225	-56	169	-	6	-	-8	-	167
Autres immeubles	1 022	-205	817	-	17	-	-35	-	799
Logiciels développés à l'interne ou acquis séparément	231	-80	151	-	-	-	-24	-	127
Autres immobilisations corporelles	83	-54	29	-	9	-	-10	-	28
Total des immobilisations corporelles	1 561	-395	1 166	-	32	-	-77	-	1 121

Engagements de leasing futurs pour leasing opérationnel

En millions de CHF	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Engagements de leasing futurs	12	10	9	9	3	0	43
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	1	1	1	1	0	0	4

12 | Autres actifs et autres passifs

Répartition des autres actifs et autres passifs

En millions de CHF	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020
	Autres actifs	Autres actifs	Autres passifs	Autres passifs ¹
Compte de compensation	321	333	-	-
Réserve de cotisations de l'employeur	-	38	-	-
Impôts indirects	92	74	5	8
Autres actifs et passifs	7	3	0	63
Total des autres actifs et des autres passifs	420	448	5	71

¹ En 2020, 61 millions de francs ont été reclassés des engagements envers les clients dans les autres passifs.

13 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

En millions de CHF	31.12.2019	31.12.2020
Immobilisations financières:		
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	84	100
Engagements effectifs	–	–
Créances sur les clients		
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	–	390
Engagements effectifs	–	336

¹ Sans opérations de prêt et de pension de titres

14 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des cotisations d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes AI transitoires (rentes complémentaires AI jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) ainsi que les bons pour le personnel sont présentés dans les comptes annuels.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les cotisations ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses cotisations d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique n'est pas porté à l'actif, alors qu'un engagement économique est inscrit au passif. Comptant 39 354 assurés actifs et 29 516 rentiers (état au 31 octobre 2020), la Caisse de pensions Poste disposait au 31 décembre 2020 d'une fortune globale de 17 086 millions de francs (exercice précédent: 17 081 millions). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture estimé était de 105,3% (exercice précédent: 108,0%). Étant donné que la réserve de fluctuation de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. La réserve de cotisations de l'employeur s'élève à 551 millions de francs non assortis d'une renonciation à l'utilisation (exercice précédent: 552 millions, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique de 1,75% (exercice précédent: 1,75%) et sur les bases techniques LPP 2015 (exercice précédent: LPP 2015). Il convient de souligner que toutes les données relatives à la Caisse de pensions Poste reposent sur les informations disponibles au moment de l'établissement des comptes RPC 16 et que les données ressortant effectivement des comptes annuels de l'institution de prévoyance peuvent différer de ces informations. Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste arrêtés conformément à la Swiss GAAP RPC 26 au 31 décembre 2020 ne présentent ni fonds libres ni découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

L'avantage ou l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme suit:

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance	Couverture excédentaire / insuffisante	Part économique de PostFinance SA		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engagement économique)	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	2020	2020	31.12.2019	31.12.2020
En millions de CHF							
Caisse de pensions Poste	56	0	0	0	36	36	36
Bons pour le personnel	-7	-7	-7	0	0	1	0
Rentes d'invalidité	-2	-1	-2	1	0	0	1
Total Swiss GAAP RPC 16	47	-8	-9	1	36	37	37

La renonciation à l'utilisation de la réserve de cotisations de l'employeur a pu être levée en 2020, en raison de l'amélioration du degré de couverture ressortant des derniers comptes annuels audités de la Caisse de pensions Poste. La réserve de cotisations de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est attribuée en fonction de la part en pourcentage que le capital de prévoyance de PostFinance représente par rapport au capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

Réserve de cotisations de l'employeur (RCE)	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Montant net		Influence de la RCE sur les charges de personnel	
	31.12.2020	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020
En millions de CHF						
Caisse de pensions Poste	38	0	0	38	0	38
Total Swiss GAAP RPC 16	38	0	0	38	0	38

15 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux

Présentation des correctifs de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	Etat 31.12.2019	Utilisations conformes au but ¹	Reclas-sifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat 31.12.2020
	En millions de CHF							
Provisions pour engagements de prévoyance	9	-		-	-	0	-	9
Provisions pour risques de défaillance	0	-		-	-	0	0	0
dont provisions pour pertes attendues	0	-		-	-	0	0	0
Provisions pour restructurations	4	-2		-	-	19	-1	20
Autres provisions	22	-1		-	-	2	-1	22
Total des provisions	35	-3		-	-	21	-2	51
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-		-	-	-	-	-
Correctifs de valeur pour risques de défaillance et risques pays²	72	-		-	-	29	0	101
dont correctifs de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	54	-	3	-	-	5	0	62
dont correctifs de valeur pour pertes attendues	18	-	-3	-	-	24	0	39

¹ Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.

² Comprend les correctifs de valeur pour créances sur les banques, créances sur les clients, créances hypothécaires et titres de créance détenus jusqu'à l'échéance. A la différence des exercices précédents, les correctifs de valeur pour participations, qui s'élèvent à 62 millions de francs, n'y figurent plus. Les valeurs au 31 décembre 2019 ont été ajustées en conséquence.

PostFinance SA est actuellement impliquée, avec d'autres établissements financiers suisses, dans une enquête de la Commission de la concurrence ouverte en 2018 en relation avec la solution de paiement mobile TWINT. L'enquête est toujours en cours. PostFinance n'a pas constitué de provisions.

Au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020, les pertes attendues sur les créances sur les banques, les créances sur les clients, les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance et les engagements conditionnels, classées par niveau, étaient les suivantes:

Analyse des pertes attendues et des créances compromises

En millions de CHF	31.12.2019				31.12.2020			
	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total
Créances sur les banques	3 890	–	–	3 890	3 656	–	–	3 656
Correctifs de valeur	0	–	–	0	0	–	–	0
Valeur comptable	3 890	–	–	3 890	3 656	–	–	3 656
Créances sur les clients	12 071	6	14	12 091	12 527	4	21	12 552
Correctifs de valeur	–3	–2	–11	–16	–7	–2	–16	–25
Valeur comptable	12 068	4	3	12 075	12 520	2	5	12 527
Titres de créance détenus jusqu'à l'échéance								
AAA à AA–	38 405	–	–	38 405	37 848	–	–	37 848
A+ à A–	13 766	–	–	13 766	14 328	–	–	14 328
BBB+ à BBB–	6 053	–	–	6 053	6 284	–	–	6 284
BB+ à B–	145	–	–	145	185	–	–	185
Sans notation	1 897	–	46	1 943	1 748	–	46	1 794
Total	60 266	–	46	60 313	60 393	–	46	60 439
Correctifs de valeur	–9		–46	–56	–29	–	–46	–75
Valeur comptable	60 257	–	–	60 257	60 364	–	0	60 364
Engagements conditionnels	52	–	–	52	75	–	–	75
Provisions pour pertes attendues	0	–	–	0	0	–	–	0
Total	52	–	–	52	75	–	–	75

Afin d'atténuer la crise du coronavirus, le Conseil fédéral a pris des mesures radicales de grande portée, qui ont contraint de nombreux secteurs à interrompre temporairement leur activité. Or ces mesures peuvent avoir un impact sur la qualité de crédit des obligations et des créances. Dans la situation actuelle, il n'est toutefois pas possible d'estimer cet impact avec certitude. Les répercussions sur l'état des pertes attendues sur immobilisations financières et créances ont été prises en compte moyennant une actualisation des paramètres du modèle appliqué, ce qui s'est traduit par une augmentation de 23 millions de francs des correctifs de valeur nécessaires pour l'exercice sous revue. Les transferts entre les trois niveaux ont été insignifiants.

16 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

Présentation du capital social	31.12.2019			31.12.2020		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
En millions de CHF; nombre en millions						
Capital social						
Capital-actions	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
dont libéré	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
Total du capital social	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000

17 | Créances et engagements envers les parties liées

Indication des créances et engagements envers les parties liées		Créances		Engagements	
		31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020
En millions de CHF					
Participants qualifiés	713	579	917	840	
Sociétés liées	26	16	284	326	
Organes	0	0	17	17	

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur.

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, PostFinance applique – comme pour tous les autres collaborateurs – les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'en relation avec des coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des opérations avec les organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

18 | Participants importants

Indication des participants significatifs	31.12.2019		31.12.2020	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
En millions de CHF				
Avec droit de vote: La Poste Suisse SA	2 000	100	2 000	100

19 | Structure des échéances des instruments financiers

**Présentation de la structure des
échéances des instruments financiers
(actifs / instruments financiers)**

Au 31.12.2020 En millions de CHF	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilité	
Liquidités	38 308	–	–	–	–	–	–	38 308
Créances sur les banques	196	–	139	75	2 086	1 159	–	3 655
Créances sur les clients	422	1	877	1 151	4 852	5 225	–	12 527
Créances hypothécaires	–	–	0	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	–	40	54	121	16	–	232
Immobilisations financières	114	–	1 356	5 097	32 884	21 027	–	60 477
Total	31.12.2020	39 039	1	2 412	6 378	39 942	27 427	115 199
31.12.2019	47 802	1	3 620	6 756	36 634	28 687	–	123 500

**Présentation de la structure des échéances
des instruments financiers (fonds étrangers /
instruments financiers)**

Au 31.12.2020 En millions de CHF	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilité	
Engagements envers les banques	690	336	–	–	–	–	–	1 026
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	22	–	–	–	–	22
Engagements résultant des dépôts des clients	73 494	35 845	1	0	–	–	–	109 340
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	–	27	11	106	186	–	330
Obligations de caisse	–	–	1	3	8	–	–	12
Total	31.12.2020	74 184	36 181	50	14	114	186	110 730
31.12.2019	70 041	37 485	11 401	69	144	189	–	119 329

20 | Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger

Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En millions de CHF	31.12.2019		31.12.2020	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	46 945	1	38 308	–
Créances sur les banques	3 758	131	3 574	81
Créances résultant d'opérations de financement de titres	22	–	–	–
Créances sur les clients	12 059	16	12 507	20
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	63	99	66	166
Immobilisations financières	31 811	28 595	30 535	29 942
Comptes de régularisation	253	130	215	100
Participations	86	19	89	17
Immobilisations corporelles	1 166	–	1 121	–
Valeurs immatérielles	0	–	–	–
Autres actifs	420	0	448	–
Total des actifs	96 583	28 991	86 863	30 326
Passifs				
Engagements envers les banques	1 227	97	940	86
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	6 675	2 450	22	–
Engagements résultant des dépôts des clients	104 407	4 062	105 207	4 133
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	139	201	158	172
Obligations de caisse	71	0	12	0
Comptes de régularisation	105	0	108	0
Autres passifs	5	–	67	4
Provisions	35	–	51	–
Capital social	2 000	–	2 000	–
Réserve légale issue du capital	4 682	–	4 682	–
Bénéfice / Perte reporté(e)	–	–	–582	–
Bénéfice / Perte	–582	–	129	–
Total des passifs	118 764	6 810	112 794	4 395

21 | Répartition des actifs par pays / groupes de pays

Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)				
En millions de CHF, %	31.12.2019		31.12.2020	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Suisse	96 582	76,91	86 863	74,12
Europe	12 538	9,99	12 155	10,37
Amérique du Nord	7 687	6,12	9 302	7,94
Autres pays	8 767	6,98	8 869	7,57
Total des actifs	125 574	100,00	117 189	100,00

22 | Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays

Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)				
En millions de CHF, %	Expositions à l'étranger 31.12.2019		Expositions à l'étranger 31.12.2020	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Notation (Moody's)				
Aaa	13 882	48,32	15 055	50,64
Aa	9 372	32,62	9 408	31,65
A	4 196	14,6	3 797	12,77
Baa	494	1,72	641	2,16
Ba	13	0,05	67	0,22
B	342	1,19	292	0,98
Caa	319	1,11	319	1,07
Pas de notation	111	0,39	150	0,51
Total	28 729	100,00	29 729	100,00

23 | Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies

Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

31.12.2020
En millions de CHF

	CHF	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	Total
Actifs							
Liquidités	38 197	111	–	–	–	–	38 308
Créances sur les banques	3 618	19	3	1	9	5	3 655
Créances sur les clients	12 508	7	11	1	0	0	12 527
Créances hypothécaires	0	–	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	232	–	–	–	–	–	232
Immobilisations financières	44 143	11 392	4 200	–	–	742	60 477
Comptes de régularisation	230	53	28	0	–	4	315
Participations	89	1	16	–	–	0	106
Immobilisations corporelles	1 121	–	–	–	–	–	1 121
Autres actifs	444	4	0	–	–	–	448
Total des actifs bilantaires	100 582	11 587	4 258	2	9	751	117 189
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	14 170	249	204	54	0	49	14 726
Total des actifs	114 752	11 836	4 462	56	9	800	131 915
Passifs							
Engagements envers les banques	1 011	10	5	–	0	0	1 026
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	22	–	–	–	–	22
Engagements résultant des dépôts des clients	106 212	2 522	505	49	9	43	109 340
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	330	–	–	–	–	–	330
Obligations de caisse	11	1	–	–	–	–	12
Comptes de régularisation	108	0	0	–	–	0	108
Autres passifs	26	35	10	0	–	0	71
Provisions	51	–	–	–	–	–	51
Capital social	2 000	–	–	–	–	–	2 000
Réserve légale issue du capital	4 682	–	–	–	–	–	4 682
Bénéfice / Perte reporté(e)	–582	–	–	–	–	–	–582
Bénéfice	129	–	–	–	–	–	129
Total des passifs bilantaires	113 978	2 590	520	49	9	43	117 189
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	546	9 230	3 925	6	0	753	14 460
Total des passifs	114 524	11 820	4 445	55	9	796	131 649
Position nette par devise 31.12.2020	228	16	17	1	0	4	266
Position nette par devise 31.12.2019	84	47	26	0	0	4	161

Informations relatives aux opérations hors bilan

24 | Créances et engagements conditionnels

Répartition des créances et engagements conditionnels		
En millions de CHF	31.12.2019	31.12.2020
Engagements de couverture de crédit et similaires	51	75
Autres engagements conditionnels	1	0
Total des engagements conditionnels	52	75
Créances conditionnelles découlant de reports de pertes fiscaux	70	75
Total des créances conditionnelles	70	75

PostFinance SA est solidairement responsable de toutes les créances en relation avec la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) concernant les sociétés faisant partie du groupe d'imposition «La Poste Suisse».

En relation avec la question de l'importance systémique, La Poste Suisse SA a émis, au 31 décembre 2020, une déclaration de soutien de 1,5 milliard de francs en faveur de PostFinance SA.

25 | Avoirs administrés

Répartition des avoirs administrés		
En millions de CHF	31.12.2019	31.12.2020
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	0	168
Autres avoirs administrés	46 058	43 474
Total des avoirs administrés¹	46 058	43 642
dont prises en compte doubles	–	–

¹ Les avoirs administrés ne comprennent que les fonds déposés à des fins d'investissement. Ne sont pas inclus les avoirs en relation avec des produits de prévoyance qui sont administrés par des tiers, ni les avoirs déposés aux fins de l'exécution de transactions. PostFinance SA ne propose pas d'instruments de placement collectifs sous gestion propre. Le poste «Avoirs sous mandat de gestion» comprend les avoirs relevant de l'e-gestion de patrimoine proposée par PostFinance. Le poste «Autres avoirs administrés» présente quant à lui les avoirs pour lesquels le client prend ses décisions de placement en toute autonomie.

Présentation de l'évolution des avoirs administrés		
En millions de CHF	31.12.2019	31.12.2020
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en début de période	43 656	46 058
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets ¹	1 033	–3 074
+/- Evolution des cours, taux d'intérêt, dividendes et évolution des taux de change	1 369	658
+/- Autres effets	–	–
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en fin de période	46 058	43 642

¹ Les apports nets d'argent frais ou les retraits nets sont calculés à partir de la variation totale des avoirs administrés, sous déduction de l'évolution des cours, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que des dividendes versés et des autres effets.

Informations relatives au compte de résultat

26 | Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité

En millions de CHF	2019	2020
Services de paiement et immobilisations financières	226	204
Couverture (comptabilité de couverture)	-4	0
Négoce pour propre compte	-8	-15
Résultat total des opérations de négoce	214	189

Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation de l'option de la juste valeur

En millions de CHF	2019	2020
Résultat du négoce provenant des:		
Instruments de taux	-193	-196
Titres de participation	0	-2
Devises	407	386
Total du résultat du négoce¹	214	189

¹ PostFinance n'applique pas l'option de la juste valeur.

27 | Intérêts négatifs significatifs

PostFinance est soumise aux mesures appliquées par la BNS et paie donc, depuis le 22 janvier 2015, un intérêt négatif sur une part de ses avoirs en compte de virement auprès de cette dernière. Elle a donc défini, pour ses principaux clients commerciaux et pour les banques, des valeurs seuils individuelles fondées sur leur utilisation ordinaire des services de paiement et perçoit une commission sur la part de leurs avoirs dépassant cette valeur seuil. En ce qui concerne les clients privés, PostFinance perçoit également une commission sur la part de leurs avoirs dépassant une valeur seuil donnée. Enfin, PostFinance a fait usage des assouplissements temporaires pour les banques consentis par la FINMA suite à la crise engendrée par le COVID-19 pour réaliser des opérations de mise en pension qui ont entraîné des intérêts négatifs sur les opérations passives compensés avec les charges d'intérêts.

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

En millions de CHF	2019	2020
Intérêts négatifs sur les opérations actives compensés avec les produits des intérêts et des escomptes	-5	-2
Intérêts négatifs sur les opérations passives compensés avec les charges d'intérêts	65	174

28 | Charges de personnel

Répartition des charges de personnel

En millions de CHF	2019	2020
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	352	385
Prestations sociales	73	34
Adaptations de valeur relatives aux avantages et engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	–	–
Autres charges de personnel	17	14
Total des charges de personnel	442	433

29 | Autres charges d'exploitation

Répartition des autres charges d'exploitation

En millions de CHF	2019	2020
Coût des locaux	37	37
Charges relatives aux technologies de l'information et de la communication	234	235
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	18	17
Honoraires de la / des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	2	2
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2	2
dont pour d'autres prestations de services	–	0
Autres charges d'exploitation	261	245
Total des autres charges d'exploitation	552	536

30 | Charges et produits extraordinaires

Charges extraordinaires

En millions de CHF	2019	2020
Perte résultant de la vente de participations	2	–
Total des charges extraordinaires	2	–

Produits extraordinaires

En millions de CHF	2019	2020
Reprises de dépréciations	1	1
Bénéfice résultant de la vente de participations	25	0
Autres produits extraordinaires	1	–
Total des produits extraordinaires	27	1

31 | Impôts

Impôts courants et impôts latents		
En millions de CHF	2019	2020
Charges d'impôts courants sur le capital et le revenu	10	4
Total des impôts	10	4

En raison du report de perte, les charges d'impôts courants sur le revenu et le capital de l'exercice sous revue consistent pour l'essentiel en charges d'impôts sur le capital. L'exercice précédent, en raison de la perte de l'exercice, les charges d'impôts courants sur le revenu et le capital consistaient aussi pour l'essentiel en charges d'impôts sur le capital.



Ernst & Young SA
Schanzenstrasse 4a
Case postale
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11
Téléfax: +41 58 286 68 18
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
PostFinance SA, Berne

Berne, le 11 Mars 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de PostFinance SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, état des capitaux propres et l'annexe (pages 46 à 85) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



2



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Philipp de Boer
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Daniel Güttinger
Expert-réviseur agréé

À propos du rapport

Téléchargement

Le présent rapport de gestion de PostFinance SA est disponible sous forme électronique et peut être téléchargé à l'adresse postfinance.ch/rapport-gestion.

Commande

Des exemplaires imprimés du présent rapport de gestion peuvent être commandés en ligne à l'adresse postfinance.ch/rapport-gestion.

Structure des rapports de la Poste

Les rapports de la Poste comprennent les documents suivants:

- Rapport de gestion de La Poste Suisse SA
- Rapport financier de La Poste Suisse SA (rapport annuel, gouvernance d'entreprise et comptes annuels)
- Rapport de gestion de PostFinance SA

Impressum

Édition et contact

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 58 338 25 00
Contact médias +41 58 338 30 32
postfinance.ch

Conception et gestion de projet
Communication PostFinance SA, Berne
phorbis Communications SA, Bâle

Texte
PostFinance SA, Berne
Klarkom AG, Berne

Photos

Rolf Siegenthaler, Berne,
Julian Salinas, Bâle,
et diverses sources

Maquette et composition

phorbis Communications SA, Bâle

Traduction et relecture

Service linguistique Poste, Berne

Impression

Stämpfli SA, Berne

Numéros ISSN

Édition imprimée: 2296-8091

Édition numérique: 2296-8148

À propos du papier

Le présent rapport de gestion a été imprimé sans impact sur le climat, sur du papier entièrement recyclé et sans azurant optique, certifié FSC® (fsc.org). Le papier RecyStar Polar porte aussi le label écologique Ange Bleu (blauer-engel.de), qui distingue les produits particulièrement respectueux de l'environnement, ainsi que le label écologique de l'Union européenne (ecolabel.eu).

450.01 FR 03.2021 | PF

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 58 338 25 00
[postfinance.ch](https://www.postfinance.ch)

PostFinance 